

Auguste et Léon Walras : la constitution d'un véritable programme scientifique pour l'économie politique

Arnaud Diemer¹, IUFM Auvergne
GRESE Paris I, CERAS Reims

« Ne quitte jamais le terrain de la science pure. Les hommes les plus méfiants et les plus susceptibles ne peuvent pas aller, malgré leur bonne volonté, contre le carré de l'hypoténuse et contre la similitude des triangles » (Auguste Walras, lettre du 21 novembre 1859).

C'est en 1877, année de publication de la seconde partie des *Eléments d'économie politique pure*, que Léon Walras expose pour la première fois un projet d'édition des œuvres paternelles. Il s'agit, selon lui, de montrer à la fois la genèse et le développement de l'ensemble du projet scientifique walrassien : *« J'ai cru devoir m'imposer quelques travaux préliminaires en vue d'asseoir plus solidement encore les bases économiques et les fondements moraux de la doctrine... Mon père a très nettement affirmé, dans sa Théorie de la richesse sociale, la loi de la plus valeur croissante de la terre et de la rente dans une société progressive... Si Dieu me prête vie, je publierai moi-même les manuscrits de mon père ; on y verra tracé par une belle et grande intelligence le programme que j'aurai rempli »* (Jaffée, 1965, vol I, p. 525). Minutieusement, Léon Walras commencera par archiver les manuscrits, imprimés et lettres de correspondances que lui a légués son père. Certains textes étaient déjà en sa possession, d'autres lui parviendront beaucoup plus tard (documents détenus par la fille d'Auguste, Jenny). Léon Walras peut ainsi compter sur un ensemble de notes, de feuillets, de plans de cours... susceptibles d'être transformés en ouvrage. Comme le soulignent Pierre Dockès, Pierre-Henri Goutte et alii, Léon Walras détenait *« un matériau exceptionnel, intégralement rédigé mais inédit, pour débattre de l'impôt, de la propriété et de la monnaie »* (1990, p. LXXVII). Auguste Walras, lui-même, se s'y trompe pas, il est persuadé que sa conception de l'économie politique pure ne sera reconnue que si son fils réussit une carrière d'économiste : *« C'est toi maintenant qui es mon avenir et ma gloire. Je n'ai plus d'autre amour propre que celui de te voir content et satisfait, connu et apprécié des écrivains qui sont dignes de te comprendre... »* (Lettre du 21 juin 1861). En 1859, il participera activement à la rédaction de l'ouvrage *« l'économie politique et la justice »*, publié en 1860, par Léon Walras. En 1860, lors de la parution de l'ouvrage *« Théorie critique de l'impôt, précédée de souvenirs du Congrès de Lausanne »*, Léon Walras ne cherchera pas à cacher l'immense dette qu'il a envers son père : *« Je dois déclarer tout de suite, pour m'acquitter du plus précieux devoir en même temps que pour bénéficier d'un droit fort avantageux, que cette théorie critique de l'impôt est tout à la fois mon œuvre et celle de mon père... J'ajoute que le plan et les divisions du travail m'ont été indiqués par mon père et qu'j'en ai fait la rédaction »* (1860, p. V).

Dans les années 1880-1881, le projet d'édition de Léon Walras semble suffisamment avancé pour qu'il en informe sa mère : *« J'ai déjà d'un côté dix caisses pleines de papiers à jeter, et de l'autre, 37 cartons remplis de papiers assez en ordre et dont 10 contiennent les [œuvres] économiques de mon père et les miennes, très bien distribuées en 10 volumes. Il y a encore beaucoup à travailler sur ces 10 volumes pour recopier, et perfectionner le dernier, pour ajouter à tous des introductions ou des notes ; cependant, à la fin de la première année, il n'y aura déjà plus de lacunes ; et, à la rigueur, le tout pourrait être publié »* (lettre du 6 juillet 1881, Jaffée, 1965, vol I, p. 699). Il faudra cependant attendre 1892, puis 1895, pour que Léon rédige une version de la bibliographie de son père et formule un projet d'édition de ses œuvres (deux volumes associés aux deux œuvres majeures : *« De la nature de la richesse et de l'origine de la valeur »* et *« Théorie de la richesse sociale »*). Cette période d'archivage et de rédaction s'arrêtera brusquement en 1896, avec la parution de la troisième édition des *Eléments d'économie pure*, des *Etudes d'économie sociale*, et en 1898, des *Etudes d'économie politique appliquée* (lettre à Sainte Beuve, 23 octobre). Léon Walras ne peut plus consacrer tout son temps à l'édition des œuvres de son père. Finalement, il devra se contenter de publier dans la *Revue du*

¹ Deux personnes doivent être implicitement associées à cette contribution. Pierre Henri Goutte qui dès 2003, m'a permis de consulter la 1^{ère} maquette des vol III et IV des œuvres walrassiennes. Jérôme Lallement qui a participé à la rédaction d'un premier travail sur Auguste Walras, en septembre 2004 (4^{ème} colloque de l'Association Internationale Walras).

Mois la notice bibliographique, qui devait introduire l'ensemble des œuvres walrassiennes. Intitulée « Un initiateur en économie politique : Auguste Walras », cette note constituera à la fois, un hommage sincère de Léon à ce « Père » de l'économie politique, et un aveu manifeste de l'échec de la publication des œuvres. Il faudra attendre près d'un siècle, pour que l'ensemble des œuvres walrassiennes soit entièrement publié par le Centre Walras de Lyon (2005) ; et de là, que l'on se fasse une idée plus précise des contributions d'Auguste Walras à l'Economie politique. Notre article s'inscrit dans cette démarche. Nous reviendrons sur les principaux apports d'Auguste Walras tout en les associant à la constitution d'un véritable programme scientifique pour l'Economie politique. L'économie walrassienne trouve ainsi ses racines dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. Période durant laquelle l'économie politique est suspectée d'entretenir des liens « obscurs » avec la philosophie du XVIII^{ème} siècle et le courant idéologue mené par Antoine Destutt de Tracy.

I. Entre philosophie et économie politique, le cœur d'Auguste balance

Bien qu'Auguste Walras ait pensé à devenir économiste dans les années 1830 (notamment lorsque la mort de Jean-Baptiste Say pose la question de sa succession), il n'a jamais cherché à limiter ses réflexions au champ de l'économie politique. Ses brillantes études (premier prix de composition de philosophie, second prix de mathématiques, agrégation de philosophie en 1840) et son goût prononcé pour les débats au sein de sociétés savantes (notamment ceux de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres du département de l'Eure) le menèrent à la fois vers la philosophie (« Nature de la Loi », 1833) ; la littérature (« Commentaire sur le Cid, tragi-comédie de Pierre Corneille », 1843) et les sciences (5^{ème} leçon de philosophie : la classification des sciences, non datée). Cet amoureux de la métaphysique aimait à rappeler que la philosophie permettait d'éclairer les sentiers obscurs menant à l'économie politique. La philosophie pose les bases d'une véritable démarche scientifique (1). Auguste Walras insiste sur la théorie du fait général, en l'occurrence celle de la valeur d'échange. La rareté, « pierre de touche » de sa théorie de la valeur (2), a une expression mercantile : le marché. Auguste Walras définit le marché (3) à partir du jeu des offres et des demandes. Cette « pseudo loi » s'appuie à la fois sur la distinction offre/demande (réelle et absolue), sur le mécanisme de mise à l'enchère et de mise au rabais, et sur l'expression de la concurrence. Toutefois, le marché et l'échange n'expliquent pas toute l'activité humaine. L'échange, phénomène essentiellement stérile et improductif, est un simple déplacement de la propriété (4). C'est la production qui multiplie les valeurs, et la concurrence qui empêche qu'il y ait dans le prix de vente quelques éléments parasites.

1. Des idées à la théorie du fait général

La philosophie d'Auguste Walras est clairement exposée dans *Ses notes et exposés de philosophie générale*². Ces 5 leçons sont découpées en trois études : celle des idées ; de la science ; et de la classification des connaissances. Les trois premières leçons insistent sur trois idées capitales que sont le vrai, le bien et le beau. Auguste Walras définit le vrai comme « *ce qui est, ce qui existe réellement et sans contestation, ce qui ne peut être révoqué en doute, ce qui entraîne notre conviction pleine et entière, ce qui motive notre parfait assentiment* » (1^{ère} leçon). A partir d'un certain nombre d'observations, Walras tire une esquisse de la vérité. La nature et l'homme sont des créations divines. L'homme se place à la tête et au premier rang de tous les animaux. Il serait doué de facultés telles que l'intelligence, l'activité et la sensibilité. L'intelligence se compose de trois ingrédients : les 5 cinq sens ; la conscience³ et la raison⁴. L'activité de l'homme se traduit par une force physique, douée d'initiative et de spontanéité : l'homme change et modifie jusqu'à un certain point la nature.

² Fonds Walras, Lyon, FA III, *Notes et exposés de philosophie générale*, (publication dans OEC, Auguste et Léon Walras, vol IV, *Cours et pièces*, préparé par Pierre-Henri Goutte, 2005).

³ « *C'est par la conscience que l'homme se connaît lui-même et qu'il est initié à tous les phénomènes qui constituent ce monde extérieur que nous appelons le moi et qui fait chacun de nous un être individuel, une personne. C'est la conscience qui nous révèle l'unité, la simplicité de l'être pensant ; c'est à elle que nous devons des idées de la durée, de la liberté et, par cela même, l'idée de causalité* » (FA III, leçon 1).

⁴ « *C'est à la raison que nous devons des idées universelles, c'est-à-dire les idées qui embrassent tous les temps et tous les lieux, et qui s'imposent inévitablement à toutes les intelligences. C'est la raison qui conçoit les rapports absolus de la cause à l'effet, du moyen à la fin, de la substance à la qualité* » (ibid).

L'homme actif est enfin un être sensible, « *il est accessible au plaisir et à la douleur* ». Cette sensibilité traduit la relation entre l'homme et les objets. Sous l'influence du plaisir, l'homme apprécie l'objet agréable, il tend vers lui et cherche à l'acquérir. Sous l'emprise de la douleur, il hait cet objet, le repousse et nourrit une certaine aversion à le détenir. Le bien, à la fois physique et/ou moral, « *c'est l'accomplissement d'une destinée, d'une fin répondant à un moyen donné* » (2^{ème} leçon). Le bien introduit une autre faculté de l'homme, la liberté. Cette dernière correspond « *au pouvoir de faire et de ne pas faire, ou pour mieux dire, le pouvoir de vouloir et de ne pas vouloir*⁵ ». C'est de cette manière que l'homme se distingue des autres créatures. La liberté introduit l'homme dans un nouveau monde, le monde moral. Elle présente trois conséquences irrémédiables (l'imputabilité des actes, la responsabilité des agents, le mérite et le démérite) qui constituent la moralité : « *le bien moral n'est autre chose que le bien voulu et volontairement exécuté par un agent libre* » (OEC, vol IV, p. 879). Auguste Walras poursuit ses investigations en soulignant que la liberté combinée à l'intelligence constitue la personnalité de l'homme. Cette dernière le distingue des choses, lesquelles sont en effet dépourvues de raison et d'obligation morale, agissent sans réflexion, sont incapables de réfléchir et de se déterminer volontairement. Le monde se trouve ainsi divisé en deux classes d'êtres, les personnes et les choses. Les personnes forment des « *êtres moraux ayant des droits et des devoirs réciproques, se devant un respect mutuel et pouvant former ensemble des associations civiles et politiques. Les choses sont abandonnées à la fatalité des lois naturelles* » (OEC, vol IV, p. 876). La raison et la liberté occupent une place importante dans la philosophie walrassienne : l'homme connaissant sa propre fin et jouissant d'une certaine liberté, est obligé, par l'autorité de la raison, de suivre cette fin. Cette association d'idées traduit deux faits importants: 1° l'homme doit respecter la liberté de ses semblables ; 2° l'homme doit s'attacher à favoriser le bien et y employer tous ses efforts. Le beau est défini comme l'harmonie entre le moyen et la fin : « *partout où je rencontre une nature qui marche à sa destination, par une voie facile, correcte, assurée du succès, partout enfin où un moyen se développe avec grandeur, avec noblesse et même sans hésitation à la fin qu'il doit atteindre, je reconnais le caractère de la beauté* » (3^{ème} leçon). Walras distingue le beau physique et le beau moral. Dans l'ordre physique, le monde des corps (la nature) et l'homme physique traduisent tous deux l'harmonie qui existe entre des moyens donnés et les fins auxquelles ils sont conduits. Le corps humain renfermerait tous les éléments de beauté (des jambes et des pieds disposés à la marche, de mains articulées pour saisir, toucher, manier...). Les facultés humaines (intelligence, activité et sensibilité) sont évidemment les moyens destinés à atteindre certaines fins (c'est l'énergie déployée dans une activité qui traduit le sentiment du beau). Dans l'ordre moral, c'est une nouvelle fois la liberté de l'homme qui constitue le fait le plus important. La liberté constitue un moyen d'échapper au monde de la matière et de la fatalité, « *monde moral où l'homme seul a le droit d'entrer et d'où il exclut hardiment et sans remords tout ce qui n'est pas lui* » (OEC, vol IV, p. 883). Ces trois idées que sont le vrai, le bien et le beau, sont évoquées par Auguste Walras, non pas comme trois notions distinctes, mais comme trois aspects sous lesquels se présente la nature. Le vrai, le bien et le beau sont des faits réels, c'est-à-dire, « *des impressions produites sur l'intelligence humaine et qui s'imposent à elle* » (OEC, vol IV, p. 885). Par cette étude, Auguste Walras entend se livrer à une triple recherche : celle de la science qui a pour objet le vrai, celle du devoir qui a pour objet le bien, et celle des beaux-arts qui ont pour objet le beau.

La 4^{ème} leçon sera consacrée à la science. Par une analogie entre les êtres (classés par individus, espèces, genres) et les faits, Auguste Walras considère qu'en partant des faits individuels, « *on arrivera à des espèces et des genres de phénomènes, jusqu'à ce qu'on arrive à un genre supérieur qui contient un certain nombre de genres, un plus grand nombre d'espèces et un nombre illimité d'individus* » (OEC, vol IV, p. 888). Cette quête des faits généraux, universels et permanents repose sur une série d'observations et d'études. Auguste Walras s'en remet ici à Platon et Aristote, en clamant haut et fort, que la « *science s'attaque au général* ». Or le général se présente sous deux aspects : l'être et le phénomène. Selon Walras, la plupart des philosophes a longtemps privilégié la

⁵ Auguste Walras établit une distinction entre la liberté de faire et la liberté de vouloir. La « véritable liberté », c'est la liberté morale, c'est le pouvoir de vouloir, et ce pouvoir repose sur l'intention de l'homme. Le pouvoir de faire est quant à lui subordonné aux circonstances extérieures, à l'énergie des moyens que la nature a mis à notre disposition : « *La liberté nous a été donnée pour faire le bien volontairement et pour obtenir le mérite de l'avoir fait. C'est à ce but que répond éminemment le pouvoir de vouloir. Quant au pouvoir de faire, il est dans un cercle de nécessités qu'il ne peut dépasser* » (OEC, vol IV, p. 878).

piste de l' « être général » et en a fait l'objet de ses études scientifiques. Les dénominations données aux différentes sciences porteraient encore aujourd'hui le stigmate d'une telle érudition : « *Que signifient les mots astronomie, botanique, zoologie, anthropologie, sinon science des astres, science des plantes, science des animaux, science de l'homme* » (OEC, vol IV, p. 889). D'autres philosophes, mieux inspirés, ont cherché à donner un autre sens aux différentes sciences qu'ils approchaient. Ils insistent notamment sur la nature et le but de toute science. C'est ainsi que la mécanique n'est pas la science de tel ou tel être, mais la science d'un fait original et distinct, le mouvement, qui s'applique à tous les corps susceptibles de se mouvoir dans l'espace. Pour Auguste Walras, la cause est entendue, la science est la théorie d'un fait général, permanent et universel : « *je comprends par la théorie de ce fait, une étude, attentive et complète autant que possible, de sa nature ; de sa cause, de ses différentes espèces, des lois suivant lesquelles il se produit et enfin des conséquences qu'il entraîne ou des effets qu'il produit lorsqu'on le considère à son tour comme une cause efficiente* » (OEC, vol IV, p. 890). Cette manière de concevoir la science aurait selon Auguste Walras deux avantages : 1° elle permet une délimitation exacte et une description fidèle du domaine scientifique ; 2° elle soulève, dès la 5^{ème} leçon, deux questions importantes et interdépendantes : la classification des sciences (la distribution « rationnelle » des connaissances) et la méthode scientifique (la nature des procédés qu'il convient d'employer).

Une brève histoire de la classification des connaissances humaines est proposée par Auguste Walras. Si la Grèce antique et son mythe des 9 muses se caractérisent par une confusion des arts avec les sciences, le Moyen Age et sa division en deux groupes (le trivium et le quadrivium⁶) ne donnent qu'une faible idée du développement intellectuel de l'esprit humain. La tentative de Bacon - de distribuer le domaine intellectuel en trois groupes (la raison, la mémoire et l'imagination) - se heurterait quant à elle, à deux critiques : d'une part, la théorie ne peut se rattacher exclusivement soit à la raison, soit à la mémoire, soit à l'imagination ; d'autre part, la base de cette classification serait trop subjective. Pour Auguste Walras, ces insuccès sont liés à des problèmes de méthode scientifique. Il faut avant tout se « *contenter d'observer la nature et d'adopter les divisions qui se présentent d'elles-mêmes d'après le caractère des faits qui se passent sous nos yeux* » (OEC, vol IV, 893). Cette méthode confinerait les faits généraux en trois groupes distincts, faciles à caractériser et à distinguer les uns des autres, à savoir les faits naturels ou physiques ; les faits humains ou libres ; les faits historiques : « *Des faits naturels, des faits humains, des faits historiques, voilà, je le répète, la division qui s'établit d'elle-même parmi les faits généraux, universels et permanents qui constituent la matière et l'objet de nos sciences. J'appelle fait naturel, fait physique ou fait fatal, tout fait qui s'accomplit dans la nature, abstraction faite de la volonté de l'homme et sur lequel la volonté de l'homme n'a qu'une influence indirecte, soit qu'il veuille le produire, soit qu'il veuille le prévenir, soit qu'il veuille le modifier* » (OEC, IV, p. 894). Pour Walras, la nature des faits ne peut se comprendre que si l'on suppose l'inexistence de l'homme. Par la suite, l'homme prendra part à ces faits généraux qui constitueront « l'ordre physique, l'ordre naturel et l'ordre fatal ». L'homme « libre » introduira même dans la nature une seconde série de faits généraux, universels et permanents : les faits moraux, les faits libres et les faits volontaires. Les uns se rattacheraient « *aux relations qui existent directement de personne libre à personne libre* » - Auguste Walras range dans cette catégorie le mariage, l'autorité paternelle..., tout ce qui se traduit par un ensemble de droits : droits du mariage, droits du père, droits du fils - ; les autres « *aux relations qui s'établissent entre les personnes à propos des choses* » - cette seconde classe regroupe la propriété et tous les faits qui se rapportent à une modification de la propriété, les contrats tels que l'échange, le prêt, la donation, la vente, etc -. Une troisième catégorie de faits sera enfin introduite par Auguste Walras. Il s'agit des faits historiques ou des faits progressifs. Ces derniers sont également la conséquence de la liberté humaine toutefois, « *ils ne sont pas libres, en ce sens que l'homme ne peut pas s'opposer au progrès et que le progrès s'accomplit sous l'impulsion d'une force supérieure* ». La marche et le développement de la civilisation (passage de l'état chasseur à l'état pasteur, de l'état agriculteur et sédentaire à l'état industriel, de l'état commerçant...) sont une illustration des faits progressifs. Le spectacle de l'univers se présenterait sous la forme de faits naturels, de faits moraux et de faits progressifs. L'intelligence humaine serait amenée à parcourir cette tripartition de faits afin d'établir le domaine des sciences physiques, morales et historiques.

⁶ Le trivium se compose de la grammaire, de la logique et de la rhétorique. Le quadrivium comprend l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie.

Reste maintenant à classer ces faits et à signaler l'objet de chaque science, une tâche qu'Auguste Walras ne cherchera pas à accomplir - « *Je ne descendrais pas dans ces détails. Il me suffira de dire que les sciences, devant se prêter à ce cours mutuel, il est facile de comprendre que les sciences physiques doivent être étudiées avant les sciences morales qu'elles sont appelées à éclairer et à diriger dans nos applications, et que les sciences physiques et les sciences morales sont un guide indispensable aux études historiques* » (OEC, vol IV, p. 896) - il préfère appréhender la science sous l'angle de la théorie du fait général⁷. Un fait universel et permanent qui se retrouve dans tous les temps et dans tous les lieux. Etablir une telle théorie reviendrait ainsi à formuler les cinq questions suivantes : 1° quelle est la nature du fait ? → Il s'agit de le définir de manière claire et précise ; 2° quelle en est sa cause et d'où vient-il ? → Il convient de faire des hypothèses plausibles et vraisemblables ; 3° en combien d'espèces se divise-t-il ? → Ce qui revient à établir des divisions pertinentes ; 4° quelles lois suit-il ? → Cette étude passe par de nombreuses observations et par des expériences variées ; 5° quels sont les effets qu'il entraîne ? Nous le voyons, plus qu'une simple exposition des faits, c'est à un véritable programme scientifique (méthode à l'appui) auquel nous invite Auguste Walras. Il ne reste plus qu'à préciser son terrain de prédilection (l'économie politique et le droit naturel) et son objet (la richesse sociale).

2. De la valeur d'échange à la valeur rareté

Il est important de noter que c'est en se livrant à des recherches sur la nature et l'origine de la propriété qu'Auguste Walras fut amené sur le terrain de l'économie politique « *malgré mon ignorance primitive, au sujet des matières économiques, je me croyais en droit de penser qu'il y avait des rapports intimes entre la théorie de la propriété et la théorie de la richesse* » (1831, [1938, p. 52]). Il découvre cette nouvelle science dans les années 1824-1826 à travers les écrits de Jean-Baptiste Say, Adam Smith, Antoine Destutt de Tracy, David Ricardo, Charles Ganilh et Nicolas Massias. L'économie politique et le droit naturel sont liés dans la mesure où la richesse et la propriété ont pour origine commune un même fait⁸ : la limitation dans la quantité de certains biens ou la *rareté*⁹ de certains objets utiles. Trois notions¹⁰ se présenteraient ainsi sur le seuil de l'économie politique : la richesse, la valeur et l'utilité.

- L'économie politique serait tout d'abord une science de la richesse (sociale). Auguste Walras précise que la richesse est à la fois, un fait général « *tout aussi nécessaire que la pesanteur, que la chaleur ou que la lumière* » (1863, p. 8) et une grandeur appréciable. Dès lors, cette science doit être aussi précise et rigoureuse que la physique, la chimie, la mécanique ou la physiologie. Elle relèverait même de l'arithmétique¹¹ : « *C'est par-là qu'elle satisfait aux espérances des bons esprits qui se flattent, avec raison, de la voir un jour se placer au rang des mathématiques, et arriver à la certitude qui distingue d'une manière si avantageuse cette importante branche de nos connaissances. En attendant, il est aisé de voir que la richesse, comme toutes les autres grandeurs appréciables, se soumet aux lois qui régissent les nombres. On compare des valeurs, comme on compare des lignes, des angles, des surfaces... et ce sont les mêmes principes qui gouvernent toutes ces comparaisons* »

⁷ Cette caractéristique de la science entraîne deux résultats importants: 1° Les sciences seront donc classées en fonction de ces faits (du plus général vers le moins général) ; 2° les sciences sont distribuées de manière à ce que l'étude de la première (le fait le plus général) serve d'introduction à la seconde, etc.

⁸ Dans la *Cours* professé à Evreux, Auguste Walras souligne que l'idée fondamentale qui se trouve à la fois dans la propriété et la richesse, réside dans la notion de possession et de possession exclusive : « *La possession exclusive et légitime constitue la propriété. La possession exclusive et avantageuse constitue la richesse. Par où l'on voit que la théorie de la propriété et la théorie de la richesse portent précisément sur le même objet, c'est-à-dire sur les biens limités, sur les choses coercibles* » (séance du 22 mars 1835, FAIII A5).

⁹ La notion de rareté comme cause de la valeur était loin d'être inconnue des économistes avant Auguste Walras. Dubois (1897) note qu'on retrouve cette idée chez les théologiens du Moyen Age, dans de nombreux écrits du XVIIIème siècle (Locke, Law, Turgot...) et chez les économistes italiens (l'abbé Antonio Genovesi, Galiani...).

¹⁰ Marcel Boser (1951, p. 39) précise que les textes d'Auguste Walras appellent généralement deux remarques. La première, c'est qu'Auguste Walras établit une connexion intime entre la richesse et la propriété, « *ce sont les mêmes choses qui constituent la richesse sociale qui deviennent l'objet de la propriété* ». La seconde, c'est que l'idée de richesse et l'idée de valeur sont liées, « *Etre riche, c'est posséder une valeur* ».

¹¹ Pour Léon Walras (1908, p. 11), Auguste Walras peut être considéré comme l'un « *des premiers et principaux fondateurs de l'économie politique scientifique* ».

(1831, [1938, p. 270]). On peut rappeler ici qu'Auguste Walras accueillera avec faveur - du moins quant à la méthode - les recherches de Cournot sur les *Principes mathématiques de la théorie des richesses* (1838), il encouragera même (quoique qu'avec certaines réserves¹²) les premières tentatives de Léon Walras en vue d'élaborer une économie mathématique : « *J'ai essayé, dans ma théorie de la richesse, de distinguer très nettement l'utilité de la valeur échangeable. Je crois y avoir réussi. J'ai insisté sur ce point de vue que la valeur est une grandeur appréciable, comme la longueur, comme la pesanteur, comme la vitesse. Je n'ai donc pas repoussé les mathématiques du domaine de la richesse sociale. Au contraire, j'ai fait un appel sincère et motivé de leur intervention* » (lettre du 18 mai 1861). Dans son *Cours* professé à l'Athénée (1837), Auguste Walras établira une distinction entre les mathématiques pures et les mathématiques appliquées, susceptible d'éclairer le lecteur sur sa position à l'égard de cette science. Les mathématiques pures s'appliquent aux nombres, à l'étendue, considérés d'une manière abstraite et générale. Les mathématiques appliquées concernent tout ce qui peut être soumis au calcul ou à la mesure, Auguste Walras les associe à la mécanique, l'optique, l'acoustique, la pesanteur. Il conclut que « *toutes les fois qu'un fait peut se prêter à des considérations de nombre ou de figure, il devient l'objet des mathématiques appliquées* », encore faut-il pouvoir établir une équation entre les quantités connues et les quantités inconnues, en d'autres termes, revenir à des phénomènes observables ! « *La science enseigne bien à résoudre une équation, mais les données sur lesquelles se fonde cette équation doivent être puisées dans l'observation* » (séance du 27 janvier 1837, 4^{ème} leçon, FA III A5).

Au-delà du fait scientifique, une étude de la nature de la richesse révèle cependant que cette dernière a une double acception. Dans un sens large et étendu, l'idée de la richesse se confond avec celle de l'utilité. Les mots richesse et utilité sont synonymes, toutefois, note Auguste Walras, « *avec l'utilité seule, on ne fera jamais une science* » (1831, [1938, p. 115]). La richesse consiste « *dans la possession de choses utiles, de choses propres à satisfaire nos besoins* » (1849, p. 12). On parle ainsi de richesse absolue, appréciable du seul point de vue moral. Dans un sens plus étroit, la richesse se définit « *par la valeur échangeable* » (1849, p. 13). Cette richesse relative concerne des choses qui font l'objet « *d'un trafic, d'un commerce quelconque* » (1863, p. 10) et en ce sens, elle s'appelle avec raison, richesse sociale. Selon Auguste Walras, cette double signification du mot richesse aurait généré des difficultés que les économistes ont encore du mal à surmonter. Une échappatoire, simple et héritée de la tradition smithienne, consiste à considérer la valeur d'échange comme l'objet exclusif des recherches en matière d'économie politique. C'est au nom de la science qu'Auguste Walras se rallie à cette simplification : « *pour me conformer à l'usage, et pour faciliter la discussion, je conserverai le nom d'économie politique à la science de la richesse, et je m'en servirai toujours dans ce dernier sens ; car il est bien entendu que c'est de la science que je m'occupe, et c'est à elle que je consacre cet essai* » (1831, [1938, p. 71]).

- Le phénomène de la valeur devient ainsi l'élément « scientifique » fondamental qu'il convient d'élucider pour mener à bien l'élaboration progressive d'une discipline nouvelle : l'économie politique. Dans sa forme, la thèse d'Auguste Walras n'est pas très originale. Après avoir défini la valeur - « *la valeur est cette qualité par laquelle un objet en représente un autre d'une nature différente, et par laquelle il peut le remplacer, sous le rapport de la richesse, c'est-à-dire procurer à son possesseur une somme égale d'avantages, quoique d'un genre différent* » (1831, [1938, p. 79]) -, notre auteur souligne qu'une théorie de la valeur reposerait sur les deux postulats suivants : 1° une comparaison (il s'agit plus précisément d'un rapport) entre deux objets qui ne sont pas de même nature, mais qui se trouvent pourtant égaux ; 2° l'existence d'un fait particulier qui est l'échange (c'est en effet, par la faculté qu'il a d'être échangé, qu'un objet prouve qu'il a de la valeur). La science de la

¹² Auguste Walras apportera effectivement de nombreuses réserves à l'emploi des mathématiques en économie politique. Plaçant la base des investigations dans l'observation des faits (« *l'application des mathématiques aux différentes branches de la science naturelle, présuppose toujours des faits antérieurement connus qui ne peuvent être saisis et recueillis que par l'observation* », 1831 [1938, p. 271]), Auguste Walras se différencie de l'école mathématique (Pirou, p. 60) et soulignera plus tard que l'obstacle fondamental qui s'oppose à ce que les mathématiques s'emparent de l'économie politique, comme elles l'ont fait de la mécanique, de la physique, de l'acoustique et de l'optique, « *réside dans l'impossibilité de déterminer une unité de l'utilité, une unité de besogne* » (lettre du 18 mai 1861, OEC, vol III, à paraître). Ce dernier point nous laisse à penser que si Auguste Walras avait pas bien saisi le problème de la mesure de l'utilité (utilité cardinale), il était encore loin du concept d'utilité marginale évoqué par Dupuit dès 1844, formalisé par Jevons et Walras dès 1871 et 1874.

richesse sociale serait donc une science de la valeur échangeable. Auguste Walras précise que l'idée d'échange implique deux conditions. Les valeurs doivent être transmissibles : la valeur échangeable est un fait social¹³ général, universel, et permanent¹⁴. Un fait que l'on peut apprécier d'une manière exacte et rigoureuse. La valeur d'échange implique la propriété : ce n'est qu'entre propriétaires que l'échange s'opère. Or la propriété suppose elle-même, un fait très important, la limitation de tous les objets qu'on peut s'approprier et qu'on peut donner ou recevoir en échange : « *Les objets qui forment des propriétés, et qui ont de la valeur, ou qui sont échangeables, sont naturellement bornés dans leur quantité. Qui dit propriété dit exclusion, et l'exclusion se fonde sur la limitation des choses propres. Qui dit échange dit sacrifice, et le sacrifice ne se motive que par la difficulté qu'on éprouve à se procurer autrement l'objet que l'on désire ou dont on a besoin* » (ibid). Parmi les choses utiles (et qui font l'objet de l'économie politique), on trouve en effet un grand nombre d'objets qui sont limités dans leur quantité et/ou dans leur durée. Ce double fait, constitue, selon Auguste Walras, une théorie tout entière, celle de l'économie politique. La limitation dans la quantité rappelle que les hommes ont des besoins à satisfaire, des désirs à contenter, or ces besoins ne sont pas infinis. Un rapport va donc naître entre leur somme et la quantité disponible de biens aptes à les satisfaire. De ce rapport, découlera la richesse sociale, la valeur échangeable (cette dernière s'oppose à l'utilité pure et simple) : « *Aussitôt qu'une chose est limitée dans sa quantité, elle est frappée d'un double caractère... d'abord elle devient appropriable... elle devient l'objet d'une possession et d'une jouissance exclusives, et si cette possession est justifiée par la raison ou la loi, elle devient propriété. En second lieu, toute chose utile et limitée dans sa quantité est une chose rare, et, à ce titre, elle devient valable et échangeable ; elle fait l'objet d'un commerce ou d'un trafic* » (1849, p. 15). La limitation dans la durée permet à Auguste Walras d'établir une distinction entre durée physique et durée économique : « *la durée d'une chose utile ne dépend pas toujours de sa nature, elle dépend également de l'usage qu'on en fait* » (Cours d'Evreux, 1835, FA III A5). Rappelant que J-B Say aurait confondu les produits matériels avec les revenus, Walras souligne qu'il y a des biens durables et d'autres qui ne le sont pas, ou plutôt qu'il y a des biens qui survivent au premier usage et d'autres qui disparaissent : la notion de revenu est ainsi opposée à celle de capital. Les capitaux sont des utilités durables alors que les revenus sont des utilités éphémères : « *j'appelle valeur capitale ou capital toute richesse sociale qui ne se consomme point ou qui ne se consomment qu'à la longue, toute utilité limitée qui survit au premier service qu'elle nous rend, qui se prête plus d'une fois au même usage... J'appelle revenu toute richesse sociale ou toute valeur échangeable qui ne sert qu'une fois, qui se consomme immédiatement, qui ne survit point au premier service qu'on en tire*¹⁵ » (1849, p. 53). L'économie politique embrasserait donc bien deux parties principales : 1° la théorie de la valeur ; 2° la théorie des capitaux et des revenus. A la première, se rattachent les questions de la mesure de la valeur, du numéraire et de la monnaie ; à la seconde, se rattachent les questions de la production, des machines...

Sur le fond, cette thèse se veut être neuve : « *Les ouvrages des économistes, j'entends ceux des plus distingués, ne m'ont fourni que des documents erronés, des matériaux incomplets et que j'ai été obligé de refaire complètement, ou à peu près, la théorie de la valeur, ou de la science de richesse, pour y trouver un fondement solide à la théorie de la propriété* » (1831, 1938, p. 62). Auguste Walras renvoie dos à dos la théorie de la valeur de tradition française (Condillac, Say, Rossi...) fondée sur l'utilité ; et la théorie de la valeur de tradition anglaise (Smith, Ricardo, Mc Culloch...) fondée sur la quantité de travail ou les frais de production. En s'appuyant sur les travaux de Smith et Ricardo, il rappelle que ces deux auteurs se sont beaucoup plus intéressés à la mesure de la valeur qu'à son origine. Si Auguste Walras rejette dans un premier temps l'idée que la valeur des marchandises réside dans la quantité de travail nécessaire pour les produire (le travail ne peut être la cause de la valeur, puisqu'il y a des choses qui ont une valeur et qui cependant n'incorporent aucun travail), il finira par partir de ce postulat pour introduire une vraie question et justifier sa théorie : « *d'où vient la valeur du*

¹³ Ce fait implique l'existence de la société.

¹⁴ Ce résultat pose la question de la Science (voir les *Notes de philosophie*). Tout homme qui se livre à l'étude d'une science ou qui veut fonder une théorie, « *choisit nécessairement un fait général et universel qu'il prend pour objet de ses méditations, et puis il étudie ce fait dans sa nature, dans son origine, et dans ses conséquences* » (1863, p. 10).

¹⁵ Dans son *Esquisse de la théorie de la richesse* (1863), Auguste Walras utilise cette définition pour souligner que toutes les idées (celles de Quesnay et Smith) émises sur la nature des capitaux et des revenus sont fausses. Il aurait ainsi démontré « *que le revenu naît du capital ; que le revenu accumulé reproduit et augmente le capital ; et enfin que les capitaux augmentent par les épargnes faites sur les revenus* » (1863, p. 21).

*travail ?*¹⁶ ». Si le travail a de la valeur, c'est parce qu'il est rare¹⁷ ! Quant à la variante qui cherche la cause de la valeur dans les frais de production, Auguste Walras fait remarquer que cette interprétation, plus large et plus complète, se situerait sur le même plan que la théorie de la valeur travail. Enfin Walras rappelle, non sans une certaine ironie, que le sens du mot rareté a été très mal compris par Ricardo. Ce dernier divisait les marchandises en deux classes¹⁸, celles qui sont rares, et celles qui ne le sont pas. David Ricardo appelait rares, les choses que l'industrie humaine ne pouvait multiplier. Il opposait ainsi la rareté à l'abondance, or comme le souligne Auguste Walras, « *cette opposition est inadmissible dans le langage de la science pour qui l'abondance et la rareté sont un seul et même phénomène, sous des noms divers, comme la grandeur et la petitesse, comme la vitesse et la lenteur, comme la pesanteur et la légèreté* » (1831, [1938, p. 199]). Les critiques adressées à l'École de M. Say¹⁹ et à Condillac, se focalisent toutes sur la portée du concept d'utilité. En faisant explicitement référence au Catéchisme d'économie politique (3^{ème} édition) et au Traité d'économie politique²⁰ (5^{ème} édition), Auguste Walras souligne que ce n'est pas l'utilité d'une chose, qui la rend désirable, et qui porte les hommes à faire un sacrifice pour la posséder. C'est uniquement la limitation ou la rareté de cette chose utile : « *Toute valeur vient de la rareté, et tout objet qui a de la valeur, la doit uniquement à sa limitation* » (1831, [1938, p. 98]). La solution au paradoxe de la valeur (l'air et la lumière du soleil sont utiles, mais ne valent rien ; les diamants sont beaucoup moins utiles, mais valent davantage) est ainsi clairement exposée (Diemer, 2003a). La valeur trouve son origine dans l'utilité et la rareté.

- Le couple utilité-rareté constituant la véritable cause de la valeur d'échange, Auguste Walras peut signaler les différences essentielles qui existent entre l'utilité et la valeur. L'utilité est une condition nécessaire de la valeur, « *l'utilité est l'étoffe dont la valeur est faite* » (1831, [1938, p. 160]). Sans utilité, point de valeur. Toutefois, il ne s'ensuit pas de là que tout ce qui est utile, a une valeur. Il y a en effet des choses très utiles, nécessaires à la vie, qui ne valent rien²¹. C'est donc la rareté de certains

¹⁶ Cette double critique sera reprise avec beaucoup de force par Böhm-Bawerk dans son *Histoire critique des théories de l'intérêt et du capital*. Rappelons que Léon Walras a eu l'occasion de communiquer à Böhm Bawerk – chef de l'École autrichienne – l'ouvrage de 1831, écrit par Auguste Walras.

¹⁷ Ce rejet de la valeur travail sera une nouvelle fois évoqué par Auguste dans sa correspondance avec Léon (lettre du 25 juillet 1863). L'article de Joseph Garnier sur la théorie de la valeur, vient de paraître dans le Journal des Economistes. Sa lecture inspire un « profond dégoût » à Auguste : « *[Cassez-vous donc la tête, pour éclaircir des idées, afin qu'un mauvais goujat vienne s'amuser à jeter des ordures sur votre travail. Joseph Garnier n'est pas seulement un ignare, un pauvre esprit, c'est un esprit méchant, c'est un jaloux, et sa méchanceté le pousse jusqu'à se rendre ridicule.] Il a cité mon opinion sur la valeur d'échange ; il ne pouvait guère faire autrement ; mais il eu bien soin de lui donner un coup de griffe qui ne sert qu'à trahir sa bêtise. « On peut dire, à beaucoup d'égards, avec M. A. Walras, que la valeur n'est autre que de l'utilité rare. C'est là une formule heureuse, qui définit assez bien la valeur ; car le besoin qu'on a des choses et leur rareté sont bien les causes déterminantes de leur valeur. Mais elle est cependant incomplète, car il faut sous-entendre, avec la rareté qui est déjà une expression peu exacte, le Travail, élément prédominant, dans la plupart des cas ».* Mais, satané farceur, si le Travail est utile et s'il est rare, il rentre dans la définition ».

¹⁸ « *Les choses, une fois qu'elles son reconnues utiles par elles-mêmes, tirent leur valeur échangeable de deux sources, de leur rareté et de la quantité de travail nécessaire pour les acquérir. Il y a des choses dont la valeur ne dépend que de leur rareté... tels sont les statues, les tableaux précieux, les livres et médailles rares... Quand donc nous parlons de marchandises, de leur valeur échangeable, et des principes qui règlent leurs prix relatifs, nous n'avons en vue que celles de ces marchandises dont la quantité peut s'accroître par l'industrie de l'homme, dont la production est encouragée par la concurrence, et n'est contrariée par aucune entrave... Dans l'enfance des sociétés, la valeur échangeable des choses, ou la règle qui fixe la quantité que l'on doit donner d'un objet pour un autre, ne dépend que de la quantité comparative du travail qui a été employé à la production de chacun d'eux* », David Ricardo, *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1821, tome I, p. 4 (cité par Auguste Walras, 1831, p. 194).

¹⁹ Dans son ouvrage de 1831, Auguste Walras prend position très nettement contre J-B Say. Il le qualifie de « *grand économiste* », « *d'éminent économiste* » tout en répudiant ses théories. Antonelli (1923, p. 532) rappelle que J-B Say fut assez mécontent de la publication du livre d'Auguste Walras. L'exemplaire qu'il possédait, fut couvert d'annotations et de critiques afin de marquer son désaccord (pratique qu'il avait également adoptée vis à vis du livre de Condillac).

²⁰ « *L'utilité, c'est en économie politique, la faculté qu'ont les choses de pouvoir servir à l'homme* » (1826, t III, p. 327).

²¹ Reprenant la démonstration d'Auguste Walras, Gaëtan Pirou (1938, p. 55) rappelle que pour « *qu'il y ait un lien de causalité entre l'utilité et la valeur, il faudrait que les deux conditions suivantes soient réunies : 1° que partout où il y a de l'utilité, il y eut valeur ; 2° que là où il y a à la fois, utilité et valeur, la valeur fût proportionnelle à l'utilité* ». Examinant successivement et d'une manière distincte l'argumentation de Condillac et de Say, Auguste Walras répond négativement : 1° Il y a des choses qui ne valent rien ; 2° pour les choses à la fois utiles et valables, il n'y a pas de proportionnalité entre l'utilité et la valeur.

biens qui en font des biens « précieux ou dignes de prix ²² ». Auguste Walras s'appuie sur les travaux de Ganilh (*Traité d'économie politique*) et de Massias (*Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature*) afin de souligner que la limitation ou la rareté est la source de la valeur : « Tout objet utile et rare en même temps, devient l'équivalent d'un autre objet qui a aussi son utilité et sa rareté. Toute valeur est fille de la rareté, l'utilité seule n'en produit aucune » (1831, [1938, p. 157]). Par ailleurs, l'utilité constituerait une richesse absolue, invariable (l'utilité serait toujours la même tant que le besoin ne change pas), individuelle (elle se fonde sur le besoin de l'individu qui la possède, et ne dépasse en aucune façon, la portée de ce besoin individuel). L'utilité serait une « chose bonne et agréable d'elle-même et en elle-même » (1849, p. 18), elle se présenterait toujours à nous comme quelque chose de favorable, d'avantageux. Enfin, l'utilité ne serait pas une grandeur appréciable, une grandeur que l'on puisse mesurer exactement et rigoureusement, même si l'on peut dire que tel objet est plus utile que tel autre, « c'est là ce qu'on exprime, en général en distinguant le nécessaire de l'agréable et l'agréable du superflu » (1849, p. 21). A l'opposé, la valeur d'échange constituerait une richesse relative, essentiellement variable (le même objet, quoique ayant toujours la même utilité, peut avoir une valeur d'échange tantôt forte, tantôt faible ; le prix d'un objet dépend de la quantité de l'objet) et sociale (l'échange n'est possible qu'en admettant la pluralité des besoins). La valeur d'échange se rapporte davantage « aux besoins d'autrui » (1863, p. 15), elle ne présente jamais qu'un avantage relatif (elle témoignerait de la parcimonie avec laquelle la nature nous a traités²³). Enfin, c'est une grandeur que l'on peut mesurer de manière exacte et rigoureuse, qui peut être soumise au calcul. Une dernière observation qui tendrait à pousser l'économie politique vers le domaine des sciences exactes.

Auguste Walras insistera longuement sur les différents principes exposés ci-dessus. Bien que sa théorie sur la nature de la richesse et sur l'origine de la valeur ne soit pas nouvelle – Walras cite notamment l'ouvrage de droit public²⁴ de Burlamaqui (Diemer, 2005) – elle présente la particularité d'être rattachée à des faits primitifs et scientifiques, l'utilité et la rareté. L'utilité est un rapport qualitatif ou de nature. Elle résulte de l'analogie qui existe entre les besoins et les qualités des choses propres à les satisfaire. La rareté, quant à elle, est un rapport de nombre ou de quantité. C'est « le rapport qui existe entre la somme des biens limités et la somme des besoins qui en réclament la jouissance » (1831, p. 267). Par analogie avec la notion de vitesse²⁵ en physique, Auguste Walras précise que ce rapport évolue en raison directe des besoins, et en raison inverse de la quantité de biens. Lorsque le nombre de besoins augmente avec la quantité de biens limités, le rapport demeure identique et la rareté reste la même.

3. De la rareté au marché

En rappelant que la valeur ne vient ni de l'utilité, ni du travail, ni des frais de production, mais bien de la rareté, que cette dernière introduit un rapport entre la somme des besoins et la somme des choses utiles ; Auguste Walras est amené à préciser la nature scientifique et la portée de ce rapport.

²² Selon Auguste Walras, la valeur qui paraît se régler sur l'utilité, se règle réellement sur la rareté.

²³ « La valeur s'offre comme un obstacle aux plaisirs du pauvre ; celui qui la possède est heureux sans doute ; mais ceux qui ne la possèdent point, et qui éprouvent le besoin, ont le droit de s'en affliger » (1849, p. 19).

²⁴ « Les fondements du prix propre et intrinsèque sont, premièrement l'aptitude qu'on les choses à servir aux besoins, aux commodités ou aux plaisirs de la vie ; en un mot, leur utilité et leur rareté. Je dis premièrement leur utilité, par où j'entends, non seulement une utilité réelle, mais encore celle qui n'est qu'arbitraire ou de fantaisie, comme celle des pierres précieuses, et de là vient qu'on dit communément, qu'une chose qui n'est d'aucun usage est dite de prix nul. Mais l'utilité seule, quoique réelle qu'elle soit, ne suffit pas pour mettre un prix aux choses, il faut encore considérer leur rareté, c'est à dire la difficulté que l'on a de se procurer ces choses, et qui fait que chacun ne peut pas s'en procurer aisément autant qu'il en veut... La rareté seule, n'est pas non plus suffisante pour donner un prix aux choses, il faut qu'elles aient d'ailleurs quelque usage. Comme ce sont là les vrais fondements du prix des choses, ce sont aussi ces mêmes circonstances combinées différemment qui l'augmentent ou le diminuent », Burlamaqui, *Quelques éléments de droit naturel*, 1820, 3^{ème} partie, chap II ; cité par Walras (1831, [1938, p. 219]).

²⁵ « Il n'y a personne qui puisse se tromper sur la nature de la vitesse. Tout le monde en a une idée claire et précise. On sait que la vitesse est un rapport entre l'espace parcouru par un mobile, et le temps employé à parcourir cet espace. On sait que la vitesse est en raison directe de l'espace, et en raison inverse du temps... Ce qui est vrai de la vitesse est également vrai de la rareté » (1831, [1938, p. 269]).

- Le mot rareté²⁶, source et règle de la valeur, n'exprimerait rien d'autre que le rapport entre la quantité offerte et la quantité demandée. Le principe de l'offre et la demande serait la consécration formelle de la limitation des choses utiles, « *un synonyme exact de la rareté* » (1831, [1938, p. 237]). Auguste Walras précise que ce rapport est avant tout quantitatif, donc sujet aux nombres. On s'appuiera ainsi sur des données mathématiques : « *on néglige la qualité des choses pour s'occuper de leur somme, pour comparer le montant des exigences au montant de leur approvisionnement* » (Cours d'Evreux, séance du 5 avril 1835, FA III A5). Par la suite, l'ouvrage de 1831, mais également les cours professés à Evreux (1835) et à l'Athénée (1836-1837) insisteront tout particulièrement sur la nature des offres et des demandes²⁷. Il existerait une différence essentielle entre la demande et l'offre absolue, d'une part, et la demande et l'offre réelle, d'autre part. Dans la demande absolue, on fait abstraction des moyens que les demandeurs peuvent avoir ou ne pas avoir de se procurer tel ou tel bien limité dont ils éprouvent le besoin. Dans l'offre absolue, on fait abstraction du besoin que l'on peut avoir ou ne pas avoir de consommer l'objet que l'on possède. Dans la demande réelle, on tient compte des moyens que l'on dispose pour se procurer l'objet du désir. Dans l'offre réelle, on suppose qu'il est possible de se passer de l'objet que l'on offre en échange. De cette distinction, qui se présente toujours sous la forme d'un rapport (somme des besoins et sommes des biens limités), Walras tire deux constats :

(i) Le principe de l'offre et de la demande ne doit pas être réduit aux expressions d'offre et de demande réelle, qui ne désignent pas autre chose que l'offre et la demande de marchandises réellement exprimées par la voie du commerce à un certain moment, à un certain prix et à un certain endroit, par quelques commerçants d'un pays. L'offre et la demande peuvent également prendre la forme d'offre et de demande absolue, seule expression de la rareté : « *Lorsque je considère la demande et l'offre comme un synonyme exact de la rareté... J'entends par le mot demande, cette demande générale et absolue, qui est l'expression de tous les besoins réunis, qui se fait en tout temps et en tout lieu, tacitement si l'on veut, mais d'une manière non moins sensible, de toutes les choses rares qui peuvent contribuer au bien être de l'homme... J'entends de même par le mot offre, cette offre générale et absolue, qui n'est autre chose, dans tous les temps et pour tous les pays, que l'expression de la quantité des biens rares ou limités qui se trouvent à la disposition des hommes* » (1831, [1938, p. 237]).

(ii) Si l'offre réelle peut être inférieure, égale ou supérieure à la demande réelle ; l'offre absolue est toujours inférieure à la demande absolue. Les biens limités ne peuvent pas satisfaire tous les besoins auxquels ils sont corrélés. Les utilités rares ne sauraient répondre à tous les désirs qui les sollicitent, et c'est ce qui constitue la rareté ! : « *La demande et l'offre réelles peuvent se balancer ou se faire équilibre, tandis que l'offre absolue est toujours inférieure à la demande absolue* » (OEC, vol III, Cours et pièces diverses, p. 350)²⁸.

Auguste Walras n'hésitera pas à rappeler que c'est pour avoir confondu la demande absolue avec la demande réelle, que David Ricardo²⁹ et Germain Garnier auraient été conduits à nier l'influence de la quantité offerte et de la quantité demandée sur la valeur. Les nombreux passages empruntés à Garnier, reviennent notamment sur la distinction entre prix courant et prix naturel : « *la rareté*

²⁶ Dans un document intitulé « *De la nature de la Loi* » et publié en 1833 dans le Recueil de la société libre d'agriculture de l'Eure, Auguste Walras souligne que l'idée de limitation ou de rareté, qui sera la base de sa théorie de la valeur, joue un rôle de toute première importance dans le monde et dans son interprétation scientifique : « *Tout est lié, tout se tient, tout est rapport, nous disent les philosophes, par conséquent tout est loi dans l'Univers. Si tout est loi, tout est limite... La science considérée dans son ensemble n'est autre chose qu'un tableau de toutes les limites* ».

²⁷ Notons ici qu'Auguste Walras n'a pas encore introduit le marché, il se contente juste, par une démarche scientifique, de préciser la nature du rapport qui existe entre la quantité offerte et la quantité demandée.

²⁸ « *Lorsqu'on ne parle que de la demande et de l'offre réelles, on peut admettre trois hypothèses, qui sont celles où l'offre est égale, supérieure ou inférieure à la demande. Mais lorsque l'on parle de l'offre et la demande absolues, il est impossible de considérer les choses sous le même aspect. L'offre absolue est toujours inférieure à la demande absolue ; elle ne peut jamais lui être égale et encore moins supérieure* » (1831, [1938, p. 238]).

²⁹ Lors de son ébauche de la théorie de la valeur, David Ricardo avait utilisé comme exemple le prix des chapeaux afin de montrer que ce n'était pas le rapport de l'offre à la demande qui déterminait le prix des chapeaux, mais bien leur coût de production. Auguste Walras va reprendre l'exemple des chapeaux de manière à préciser le sens des termes d'offre et de demande.

absolue... , le rapport de la demande absolue à l'offre absolue... donnent la valeur absolue ou la valeur proprement dite. La rareté relative ..., le rapport de la demande réelle à l'offre réelle...donnent la valeur relative ou le prix vénal » (Evreux, séance du 10 mai 1835, FA III A5). Si la valeur dérive uniquement de la rareté (ou de la demande absolue comparée à l'offre absolue), comme l'échange constate cette valeur mais ne la fait pas, si la valeur est variable (et Walras le pense), l'échange constatera ces variations ! Ainsi les variations de la valeur se traduiraient et se réaliseraient dans le prix courant (c'est bien la valeur qui serait le principe du prix courant). La rareté et l'abondance, l'offre et de la demande, ne sont donc point une circonstance accidentelle en économie politique. Elles constituent au contraire un fait constant, perpétuel, général et universel. Ce sont elles qui fournissent la base de la science - « *La rareté, telle que je l'ai considérée à présent, est le principe générateur de l'économie politique... C'est parce que la rareté influe sur la valeur, qu'elle influe sur le prix* » (1831, [1938, pp. 252-253]) - et qui donnent à sa théorie toute son originalité.

- Les bases scientifiques étant posées, Auguste Walras cherchera, d'une part, à élargir sa théorie en y intégrant d'autres concepts, et d'autre part, à passer de l'objet théorique à l'objet réel. La théorie de la population et la théorie du marché se rapporteraient toutes deux à la théorie de la richesse. La théorie de la population, chère à Malthus, formerait une branche de l'économie politique. Puisque la richesse (relative) consiste dans la possession d'une valeur, puisque la valeur vient de la rareté, et que la rareté n'est pas autre chose que le rapport quantitatif entre la somme des biens limités et la somme des besoins, il s'ensuit que la théorie de la richesse implique la théorie de la population et que le nombre d'hommes exerce une influence directe sur la valeur : « *Ce que je vise à constater en ce moment, c'est que la valeur d'un objet se proportionne en même temps à la somme ou à la quantité de cet objet lui-même, et à la somme des besoins qui le réclament, ou au nombre des hommes dans lesquels il est évident que résident ces besoins... Il s'ensuit que le nombre des hommes exerce une influence directe sur la rareté et sur la valeur qui en est la suite* » (1831, [1938, p. 285]). La valeur d'une chose sera d'autant plus grande que cette chose est demandée. Or c'est la population, et plus précisément les hommes qui demandent ! Les biens limités dans leur quantité deviennent rares en raison du nombre d'hommes qui les réclament.

A ce stade de l'analyse, Auguste Walras éprouvera le besoin de nous transporter dans la sphère réelle. Le rapport entre la somme des biens limités (côté offre) et la somme des besoins ou des hommes (côté demande) ne plane pas dans les airs, ne constitue pas une fabulation humaine. La rareté se manifeste, s'applique et se détermine dans un lieu particulier, et ce lieu s'appelle le marché. Le marché est « *ce lieu où se rencontrent des vendeurs et des acheteurs, autrement dit des échangistes, c'est-à-dire, le lieu où il se trouve, d'un côté, des hommes ayant des besoins, et d'un autre, des utilités rares propres à satisfaire ces besoins* » (1831, [1938, p. 287]) et les valeurs offertes et demandées, c'est-à-dire, vendues et achetées, prennent le nom de marchandises. Dans les Cours d'Evreux (1835) et de Pau (1863-1864), Walras ajoutera que derrière l'idée de marché, il faut admettre « *l'idée d'un nombre d'acheteurs et l'idée d'un nombre de vendeurs* » (séance du 12 avril 1835). La valeur d'échange dépendrait ainsi du rapport qui existe entre la quantité offerte et la quantité demandée, et serait soumise à la « *loi du marché* » (Pau, FA III A5).

Le passage de l'objet théorique à l'objet réel sera toutefois de courte durée. Auguste Walras bute en effet sur un problème technique qui le ramène inexorablement vers la science, la théorie et sa définition de la rareté. La rareté est un rapport entre deux nombres, la somme des besoins et la somme des utilités limitées. Or il est difficile de constater et de faire entrer dans une formule ces deux termes consécutifs. Le problème réside dans la grandeur appréciable du rapport, comment la connaître ? Prenant l'exemple du sucre et du café, Walras souligne la difficulté de connaître exactement la quantité de sucre ou de café qui existe dans tous les magasins de Paris, et tous les individus qui ont besoin de sucre ou de café. Il est possible d'estimer ces chiffres, et les courtiers de commerce en ont fait leur métier, toutefois la quantité exacte de ces marchandises en circulation reste hypothétique : « *Les courtiers de commerce font métier de savoir où sont les marchandises et où sont les consommateurs. Mais ils ne savent jamais cela qu'à peu près* » (Cours de l'Athénée, séance du 21 janvier 1837, 4^{ème} leçon, FA III A5).

Le marché, dépouillé de tous ses accessoires³⁰, sera finalement présenté comme la troisième expression de la rareté³¹ : « *Faites abstraction de la propriété et des conséquences, ôtez l'échange et le monopole, ne regardez plus que des chiffres et des quantités : voyez, d'une part, un nombre d'hommes donné et par conséquent des besoins, et, d'autre part, un nombre donné de choses utiles et limitées, l'idée de marché ainsi tronquée ou dépouillée, ne vous présentera pas autre chose qu'une idée entièrement adéquate à la rareté, se réalisant dans un certain temps et dans un certain lieu, pour un certain pays et pour une certaine époque* » (1831, [1938, p. 289]). Par cette simplification, Auguste Walras ne fait que réitérer un message déjà bien connu : il faut s'attacher aux faits primitifs, essentiels, et par conséquent aux termes les plus généraux pour formaliser une théorie ! « *Le rapport de l'offre à la demande et l'état du marché, c'est-à-dire le rapport du nombre des vendeurs et du nombre des acheteurs, ou, en d'autres termes, la somme des provisions comparée à la somme des besoins, consacrent, sous d'autres noms, le principe de la rareté, et ne sont, en définitive, que des expressions un peu plus concrètes d'un même fait* » (Pau, 1863, FA III A5). Pour que le marché soit synonyme de rareté, il doit être entendu comme le résultat de deux nombres, le nombre des hommes et la somme des marchandises. C'est pour avoir négligé l'un ou l'autre de ces deux termes, et particulièrement le nombre de marchandises offertes, échangées ou vendues, qu'un certain nombre d'économistes (dont J-B Say) s'est représenté le marché comme le lieu où se rencontraient les acheteurs : « *Marché [dit M. Say] : lieu où l'on trouve à échanger, ou si l'on veut, à vendre ses produits. En économie politique, ce n'est pas seulement le lieu où l'on se rassemble matériellement pour vendre et acheter ; c'est le lieu quelconque où il se présente des acheteurs. Ainsi l'Angleterre est un marché pour le blé de Chine, et l'Asie est un marché pour les métaux précieux du Nouveau Monde. Ce mot dans beaucoup de cas, peut être remplacé par celui de débouchés* » (Say, 1826, t III, p. 302 ; cité par Walras (1831, [1938, p. 292])). Si le marché n'est pas autre chose que la somme des demandes (celles des acheteurs), il est évident que la valeur d'un objet augmentera avec l'extension du marché. La distinction établie par Auguste Walras entre marché local, marché national et marché étranger, permet d'illustrer le principe de la cause et de l'effet : plus le cercle du marché s'agrandit, plus il faut satisfaire un grand nombre de besoins. Comme la somme des biens ne varie pas en proportion, la rareté augmentera progressivement, et la valeur s'élèvera proportionnellement « *car la valeur est fille de la rareté* » (1831, [1938, p. 294]). Si le marché est maintenant défini en tenant compte de la somme des besoins et de la somme des biens limités (le marché devient donc synonyme de rareté), on ne se contentera plus d'envisager une variation de la population ou de la demande, il faudra également tenir compte de la variation du nombre de biens utiles. Dès lors, le marché pourra s'étendre sans provoquer d'augmentations de prix. C'est l'industrie humaine, qui par la transformation des marchandises et l'effet de multiplication, compensera l'augmentation de la population. Dans ces conditions, la valeur peut ne point varier, voire diminuer malgré l'étendue toujours croissante du marché.

Au-delà de cette critique adressée à l'École de Say, il faudra attendre les cours d'Evreux (1835) et de l'Athénée (1836-1837) pour que le fonctionnement et l'organisation du marché soient réellement abordés. En privilégiant l'étude de la demande réelle et de l'offre réelle, Auguste Walras aborde le marché en termes d'équilibres et d'interdépendance³². La demande réelle et l'offre réelle peuvent se présenter sous des aspects variables, multiples, et se prêter à des subdivisions. On peut ainsi dissocier offre réelle et offre effective, demande réelle et demande effective. Empruntant quelques propositions avancées par J-B Say, Auguste Walras précise que les demandeurs effectifs forment une classe incessamment variable qui se recrute parmi les demandeurs réels. Cette variation serait étroitement liée à la quantité de biens mise sur le marché et aux moyens des demandeurs. La valeur d'échange d'un bien se produirait naturellement sur le marché sous l'emprise de la concurrence : « *Toute denrée apportée sur le marché est mise à l'enchère par ceux qui l'offrent ; ceux qui la demandent la mettent*

³⁰ Le marché embrasse d'autres éléments : il implique un acte de vente et un acte d'achat ; l'idée d'échange, et par conséquent la propriété et le monopole...

³¹ Les deux premières étant la propriété (l'échange implique la propriété des marchandises) et le monopole (en tant que vente exclusive).

³² Ces deux notions ont une portée décisive pour arriver à une explication claire et complète des phénomènes économiques. Seules les idées de dépendance mutuelle et d'interactions permettent de comprendre l'enchevêtrement des faits, de les analyser et de les enchaîner (en allant du plus simple au plus complexe) afin de reconstruire les mécanismes économiques les plus complexes (F. Oulès, 1950, p. 52). Léon Walras accordera une place importante aux théories de l'interdépendance et de l'équilibre économique général dans ses *Eléments d'économie politique pure* (1874).

au rabais. La concurrence des demandes fait monter le prix, la concurrence des offres le fait baisser » (OEC, vol III, Cours et pièces diverses, p. 352). Cette proposition, qui préfigure déjà la section II « *Théorie de l'échange de deux marchandises entre elles* » des *Eléments d'économie politique pure* de Léon Walras, nous permet d'effectuer plusieurs commentaires :

(i) On retrouve ici un mécanisme important de la théorie walrassienne, la concurrence est avant tout un comportement spécifique : aller à l'enchère et aller au rabais³³. Les offreurs, qui doivent se dessaisir physiquement de leurs marchandises, attendent la meilleure opportunité pour vendre leurs marchandises. Ceci amène Auguste Walras à dissocier deux types d'offres : l'offre effective et l'offre expectative (sorte d'anticipation avant l'heure) : « *Une denrée, qui peut valoir absolument parlant 6 francs, peut être offerte réellement par tous ceux qui prétendent en retirer 10, 9, 8, 7 francs. Or, si les moyens des consommateurs ne leur permettent pas de consacrer plus de 8 francs à cette emplette, il n'y aura que les marchands disposés à la céder pour ce prix qui pourront être considérés comme faisant des offres effectives. Ceux qui voudront absolument en retirer 9 ou 10 francs devront être considérés comme des vendeurs en expectative qui attendent pour se défaire de leurs marchandises un moment plus favorable* » (ibid).

(ii) Auguste Walras se contente très souvent d'évoquer la concurrence, sans jamais la caractériser ou la définir. Contrairement à son fils, Léon, la concurrence apparaît en termes génériques. Pourtant, c'est bien à la « libre concurrence » que fait allusion Auguste, et ceci est clairement évoqué dans une lettre adressée à son fils, et datée du 1^{er} avril 1860 : « *Mon cher Léon, ... Notre doctrine est la seule large, élevée, complète. Nous résumons les deux grandes, les deux seules écoles qui se soient produites jusqu'à ce jour : les physiocrates et Adam Smith... Je vois que tu es circonvenu par les Saint-Simoniens. J'espère que tu ne te laisseras pas prendre à leurs belles paroles. C'est une des sectes que je connais le mieux, puisque j'en ai longtemps étudié les doctrines, et sur laquelle je puis te donner quelques renseignements... En tout cas, je crois pouvoir te rappeler les points qui m'ont toujours empêché d'abonder dans le sens de l'école saint-simoniennne... 6° Les Saint-simoniens ont proclamé la maxime : à chacun suivant sa capacité ; à chaque capacité suivant ses œuvres ; mais cette maxime est toujours restée assez vague et assez peu précise. Qui jugera de la capacité ? Qui jugera de la valeur des œuvres ? Il n'y a ni père suprême, ni collègue du premier degré qui puisse suffire à cette tâche. Il vaut mieux s'en rapporter à l'opinion publique et à la libre concurrence* » (OEC, vol IV, Correspondances).

(iii) L'association marché-concurrence permet enfin d'établir une nouvelle opposition entre les deux traditions évoquées précédemment. La tradition française qui irait de J-B Say à Léon Walras (en passant par Auguste), relie la valeur d'échange au marché. Le marché comme la concurrence sont définis à partir des comportements des acheteurs et des vendeurs. La tradition anglaise (Smith, Ricardo, Mc Culloch...) relie la valeur d'échange à la quantité de travail. Le marché est alors un épiphénomène (Smith parle de gravitation des prix de marché, d'opposition entre prix naturel et prix de marché). La concurrence s'établit entre les capitalistes (logique de profit).

4. De la théorie de l'échange à la théorie de la production

Si Auguste Walras ne perd pas de vue que la richesse sociale se compose de valeurs échangeables³⁴, que la valeur échangeable prend source dans la rareté, il rappelle que parmi les choses qui sont utiles, il y en a certaines qui ont une utilité directe, et d'autres, une utilité indirecte. Cette dernière caractéristique de l'utilité permettrait de définir une théorie de la production « *beaucoup plus nette et plus profonde que tout ce qui a été enseigné, à ce sujet, tant par les économistes anglais [Smith] que par les économistes français [Say, mais également les physiocrates]* » (1863, p. 26). La démonstration

³³ Nous noterons au passage l'inversion de la représentation du marché entre Walras père et Walras fils : « *Comme acheteurs, les échangeurs demandent à l'enchère, comme vendeurs, ils offrent au rabais, et leur concours amène ainsi une certaine valeur d'échange des marchandises, tantôt ascendante, tantôt descendante et tantôt stationnaire* » (1998, p. 70).

³⁴ Il convient en effet d'insister sur le fait qu'Auguste Walras se place dès le début de son œuvre sur le terrain de la valeur d'échange. Il ne cherche pas à donner une allure psychologique et individuelle à sa théorie (ce que fera plus tard l'École autrichienne). Il ne s'agit pas de comparer l'utilité de différents objets mais bien de prendre en considération des situations où l'échange constitue un fait social. Cette position a sans doute largement influencé les travaux de son fils, Léon.

qui est proposée par Auguste Walras, et qui préfigure l'ordre des différentes sections des *Éléments d'économie politique pure* de Léon Walras (exposition de la théorie de l'échange, puis de la théorie de la production), peut être résumée de la manière suivante. L'activité humaine, qui prend le nom d'industrie ou de production en économie politique, traduit la lutte universelle et perpétuelle des hommes contre la parcimonie de la nature (la rareté). Cette activité humaine aurait un double but : 1° transformer les utilités indirectes en utilités directes ; 2° multiplier les utilités rares.

La première espèce d'industrie s'appuie sur la transformation des produits et se résout par la théorie de l'échange. S'appuyant sur les propos de Say, Auguste Walras rappelle en effet que la production « est un grand échange dans lequel on donne des services productifs pour obtenir des produits en retour, et que la valeur des produits représente la valeur des services productifs qu'on a consommés pour les obtenir » (1849, p. 88). Cette théorie de la production suffirait pour expliquer la plupart des industries qui ont été décrites par les économistes, telles que l'industrie agricole, manufacturière et commerçante. Auguste Walras insistera cependant sur le fait que l'échange n'explique pas toute l'activité humaine et ne rend pas compte de tous nos efforts. L'échange, phénomène essentiellement stérile et improductif, n'est qu'un simple déplacement de la propriété. La seconde espèce d'industrie redonne à la production, une véritable place, c'est la production qui multiplie. Son procédé consiste à puiser dans la masse des richesses illimitées pour augmenter la masse des biens limités³⁵. La multiplication des utilités rares n'a pas d'autre but que de diminuer constamment la valeur (le prix) des produits afin de les rendre accessibles à un plus grand nombre de bourses : « Nous approuvons la maxime que le bon marché, en toutes choses, est la véritable pierre de touche de nos progrès industriels » (1863, p. 28). **Auguste Walras précise que le propre de la concurrence est justement de faire tomber les prix des produits au niveau des frais de production, d'empêcher qu'il y ait dans les prix quelques éléments parasites** (éléments qui ne représenteraient pas la rente foncière, le travail ou le profit³⁶). Si la concurrence donne lieu à des abus, il sera nécessaire de les combattre. Toutefois, il ne faudra jamais chercher à détruire la concurrence, car elle est tout à fait à l'avantage du consommateur et de l'intérêt général. Là encore, Auguste Walras pose les termes du débat tout en rappelant que c'est à la science de rechercher des principes, c'est-à-dire des faits généraux, d'où elle puisse dominer, expliquer et pénétrer, en les éclairant, ces myriades de faits individuels dont se compose la réalité vivante. Le projet qu'il assigne à son fils, Léon, est ainsi tout tracé : pour trouver des faits généraux, il faut abstraire, il faut généraliser³⁷ : « Il ne suffit pas de constater les faits, il faut encore en indiquer les lois. C'est ici que l'Économie politique est encore muette, malgré tous les progrès dont nous lui sommes déjà redevables » (1863, p. 25)... « C'est en invoquant ces principes et en les appliquant aux faits que l'expérience nous révèle que nous parviendrons à déterminer la loi du fermage, la loi du profit et la loi du salaire et que nous indiquerons les situations respectives du propriétaire foncier, du capitaliste et du travailleur » (Cours de Pau, 1863, FA III A5).

II. Les apports d'Auguste au vu de sa correspondance avec Léon

Les publications et les manuscrits d'Auguste Walras nous ont permis de cerner les principaux apports de ce « Père » de l'économie scientifique. Ils établissent clairement un programme qu'Auguste assigne à son fils. La longue correspondance (plus de 300 lettres) qu'entretiendront Auguste et Léon Walras³⁸, du 12 août 1847 au 22 février 1866 (Auguste Walras mourant le 18 avril de cette même année) sera une nouvelle preuve de son implication dans la formation et les travaux de Léon. En tant

³⁵ La production qui multiplie, a « pour objet de produire le même revenu avec un plus faible capital, ou de produire avec le même capital un revenu plus élevé » (Cours de Pau, Chap XXIII, FA III A5).

³⁶ « La concurrence a pour résultat de réduire le prix des produits, en ramenant ce prix à la simple rémunération des services producteurs. Elle chasse du prix des produits tous les éléments parasites, et n'y laisse subsister que le loyer du sol, le salaire du travail et le loyer du capital artificiel » (Cours de Pau, chap XXV, FA III A5).

³⁷ En résumé, la démarche d'Auguste Walras se compose en deux étapes successives : 1° l'observation des faits, minutieuse et complète ; 2° l'élaboration d'une science qui sera mathématique puisqu'elle étudie les rapports entre des nombres. On s'aperçoit ici que l'économie mathématique, développée par Auguste Walras, est tout à fait différente de l'économie mathématique que l'on retrouve chez son fils, Léon. Dans les EEPP (1874), l'économie mathématique n'a plus sa base dans une observation des faits. La théorie est élaborée en dehors de l'observation et de la statistique.

³⁸ Les lettres de Léon ont été perdues lors d'un déménagement causé par la guerre de 1870.

que père, Auguste se souciait beaucoup des finances et de l'avenir de son fils. C'est tout d'abord le souhait que Léon se forme à la mécanique et l'astronomie pour préparer l'entrée à l'Ecole Polytechnique « *Je te rapporte d'Evreux un nouveau volume des cours de l'école polytechnique. C'est celui qui contient la mécanique et l'astronomie. Je pense qu'il pourra t'être de quelque utilité* » (Lettre du 24 avril 1853) ou à l'Ecole Impériale des Mines de Paris « *Je ne puis t'exprimer assez vivement combien je suis enchanté de ton succès. Tu ne pouvais pas m'annoncer de plus heureuse nouvelle. Je me hâte de t'en féliciter, et de m'en féliciter avec toi. Je suis on ne peut plus content de te voir entrer à l'école des mines* » (lettre du 16 novembre 1854). C'est ensuite, à travers maintes questions, le désir de faire le point sur les études³⁹ de Léon, lui demandant des précisions sur l'obtention d'un éventuel diplôme de l'Ecole des Mines, sur la poursuite de ses études ou encore sur son avenir⁴⁰ : « *Nous désirons bien vivement, ta mère et moi, que tu termines, cette année, tes cours à l'école des mines, et notre vœu le plus cher, c'est que tu les termines convenablement, en recueillant, à la fin de l'enseignement que tu y as reçu et que tu y reçois encore, les titres, certificats, attestations qui peuvent te recommander à ceux qui auront besoin de toi, et qui se trouveront conduits à faire appel à tes connaissances. Tu tromperais cruellement nos espérances, si tu sortais de là comme une sorte de fruit sec, et, si perdant de vue le but que tu avais en y entrant, tu rêvais une autre genre d'existence que l'une ou l'autre des carrières auxquelles tu te prépares depuis quatre ans. Tu dois songer avant tout à une position* » (lettre du 20 janvier 1858). L'été 1858 et « *le serment des Roseaux* » (ce dernier fait référence à une promenade au cours de laquelle Léon Walras aurait promis à son père d'abandonner la littérature et l'art pour se consacrer à l'économie politique et continuer ainsi l'œuvre de son père⁴¹) marque une étape importante dans les relations père-fils. Tous deux vont engager une correspondance⁴² sur le terrain de l'économie politique. Auguste Walras devient successivement le conseiller, le mentor et le Maître de Léon Walras. Tous deux échangent leur point de vue, confortent leur théorie et se fixent un programme de travail.

1. La réfutation des balances économiques de Proudhon

C'est tout d'abord à la critique de l'ouvrage de Pierre Joseph Proudhon, et plus précisément de ses balances économiques, auxquels se livrent Auguste et Léon Walras « *Je t'ai dit que j'avais commencé la lecture du livre de Pierre Joseph, J'ai éprouvé... une singulière impression, en arrivant au chapitre qui contient ses balances économiques. Tout cela m'a paru si faible, si dénué de fondement, si dépourvu de connaissances réelles en économie politique, que le livre m'est tombé des mains, et, depuis ce jour, je n'ai pas repris ma lecture. Voilà, mon cher Léon, un travail qui me ferait plaisir... J'éprouverais une incroyable satisfaction à démontrer à M. Proudhon que ses balances sont essentiellement fausses, et qu'il n'y a pas un mot qui vaille dans ses théories* » (lettre du 5 décembre 1858). L'année 1959 sera consacrée à la réfutation des thèses économiques de Proudhon. Léon Walras reprend à son compte le projet énoncé par son père. Dans une lettre du 6 février, Auguste Walras approuve l'initiative de son fils et résume en trois points les éléments de la discussion : « *1° Accord de la morale avec l'Economie politique ; 2° De la nature de la richesse sociale ; de la véritable cause de la valeur d'échange, objet de la propriété et du commerce ; 3° De la réalité de la rente foncière ou du loyer du sol, par opposition au revenu des facultés personnelles ou au travail, et au revenu des capitaux artificiels, ou aux profits* ». Sur le premier point, Auguste Walras rappelle que la morale est subordonnée à l'ensemble des connaissances naturelles. L'économie politique étant une science naturelle, la morale ne peut être en contradiction avec elle.

³⁹ « *Ta dernière lettre, quoique assez étendue et quoique parfaitement intéressante dans tous ses détails, ne résout pas cependant quelques questions qui nous préoccupent... Où en es-tu de tes études ? Quelle est maintenant ta position à l'école des mines ? Peut-on considérer tes cours comme terminés, ou bien te faut-il encore passer une 4ème année à Paris ? Quand pourras-tu avoir quelque titre, quelque diplôme, quelque brevet qui puisse constater que tu as suivi les cours et que tu en as tiré le profit convenable?* » (lettre du 10 juillet 1857).

⁴⁰ « *Nous supposons, ta mère et moi, qu'aussitôt sorti de l'école, tu réfléchiras sérieusement sur ta vocation et sur la direction que tu dois prendre pour arriver à une position convenable et suffisamment avantageuse, et que même tu auras fait quelques démarches pour savoir de quel côté tu pourras le mieux te caser. Nous nous réservons de causer de tout cela avec toi, et de te donner nos conseils et nos aides. En attendant, pense-y bien, et examine sérieusement ce qui te va le mieux, et ce à quoi tu te fais l'effet d'être le mieux préparé* » (lettre du 17 juin 1858).

⁴¹ Lettre à Adrienne Belhache du 12 avril 1898 (Jaffée, 1965).

⁴² Auguste Walras évoquera régulièrement le poids de sa charge et le manque de temps consacré à l'économie politique.

Auguste Walras profitera de cette occasion pour réitérer certaines vérités : l'économie politique est une « *simple description des lois qui régissent l'utilité limitée, la valeur échangeable, ce qu'on appelle encore la richesse sociale* » ; l'Economie politique « *peut et doit se placer à côté de la géométrie, de la mécanique, de l'optique et de l'acoustique, de la physiologie, de la psychologie...* ». Sur le deuxième point, Auguste Walras renvoie Léon à ses travaux antérieurs, et plus particulièrement sa « *Théorie de la richesse sociale* » (1849). L'utilité serait à la fois, limitée en quantité (ce qui donne la valeur échangeable, la propriété, le commerce, la monnaie) et limitée dans sa durée (ce qui donne le capital et le revenu). Auguste y rappelle sa décomposition entre capitaux (terre, facultés personnelles, capitaux artificiels) et revenus (loyer du sol, travail, profit) ; les lois auxquels ces derniers sont assujettis, ainsi que sa théorie de la production. Enfin, sur le troisième et dernier point, Auguste s'appuie sur un petit fascicule qu'il avait rédigé pour réfuter les idées de M. Thiers : tout l'édifice de l'impôt ne peut reposer sur la rente foncière. Auguste engagera Léon à lire un article d'Hyppolyte Passy, consacré à la rente du sol et paru dans le 2nd volume du Dictionnaire d'économie politique de Coquelin et Guillaumin. Au-delà des critiques et du plan, Auguste Walras sera très soucieux quant à la méthode utilisée. Il ne s'agit pas d'attaquer de front « MM. Les propriétaires » mais bien de faire de l'Economie politique, comme « *on ferait de l'acoustique ou de la mécanique* », c'est-à-dire de démontrer des vérités générales, qui peu à peu, feront leur chemin. Dans ce travail de frénésie intellectuelle, Auguste Walras entend bien occuper une place non négligeable⁴³. Il proposera son aide à Léon, notamment dans la relecture des sept⁴⁴ balances économiques de Proudhon : « *Au fur et à mesure qu'il me viendra une observation, je la coucherai sur papier, et je t'enverrai par la poste ces feuilles détachées. Elles pourront te servir à compléter ou à rectifier tes aperçus* ». Dans une lettre du 25 février, Auguste reviendra sur la méthode employée : il s'agit de montrer que toutes les erreurs de Proudhon viennent d'une méconnaissance totale des grands principes de l'économie politique. Pour cela, il faut commencer par faire de la théorie de la valeur d'échange, « *une science analogue à la théorie du son ou de la lumière* », « *une métaphysique de la richesse sociale* ». Une fois cette théorie des faits naturels exposée, il faudra introduire une théorie de la justice. Auguste renvoie Léon à sa double conception de la justice (une justice commutative et une justice distributive) ; à sa vision de la liberté et de la moralité (dont les conséquences directes sont l'imputabilité des actes et la responsabilité de agents). Il incitera également son fils à prendre connaissance d'un article de Caro sur la moralité, paru dans la Revue européenne.

Durant les mois de mars et avril, le travail d'Auguste Walras sera entièrement consacré à la critique des balances économiques de Proudhon (lettres du 20 mars, 29 mars, 12 avril, 25 avril). Il n'oublie pas cependant de prodiguer quelques conseils à Léon. La critique de la 6^{ème} balance renvoie effectivement à la question de l'impôt, un sujet brûlant qui a causé de nombreux soucis à Proudhon. Auguste a suivi les débats de près, il a même rédigé en 1850, un travail sur l'impôt sur le revenu, qu'il s'est abstenu de publier⁴⁵. A ces yeux, Léon devait donc se contenter de critiquer certaines thèses en posant des principes généraux ; en signalant que les impôts reposaient sur trois différentes sortes de revenus (*la rente foncière, le salaire et le profit*) ; mais en aucun cas, il ne devait aller plus loin⁴⁶. Cette prudence rappelle Pierre-Henri Goutte (2001), vient du fait que la question de l'impôt est indissociable de la propriété. Or la conception de la justice, présente chez les deux Walras, débouche sur une conclusion inacceptable pour les propriétaires et les politiques : à savoir que l'Etat devenait

⁴³ « *Je sais que je n'ai besoin que de te mettre sur la voie, et que tu es maintenant assez bien préparé pour marcher hardiment à la rencontre de l'ennemi ; mais il n'en est pas moins vrai que je puis te faire gagner du temps et t'épargner bien des recherches inutiles par quelques réflexions bien placées* » (lettre du 29 mars 1859).

⁴⁴ 1^{ère} balance (*Ouvriers et maîtres*) ; 2^{ème} balance (*Vendeurs et acheteurs*) ; 3^{ème} balance (*Circulation et escompte*) ; 4^{ème} balance (*Prêteurs et emprunteurs*) ; 5^{ème} balance (*Propriétaires et locataires*) ; 6^{ème} balance (*Impôt et rente*) ; 7^{ème} balance (*Population et subsistances*).

⁴⁵ A maintes reprises et compte tenu de l'actualité, Auguste Walras se proposera de publier cette brochure (lettre 6 février 1860) qui bien que rédigée en 1850, n'aurait pas vieilli d'un pli. Dans de nombreuses lettres (13 février, 13 mars, 20 mars... 1860), il annoncera à son fils qu'il compte lui envoyer le fruit d'un travail achevé et relu.

⁴⁶ « *Cette sixième balance de M. Proudhon : impôt et rente, est la plus importante pour nous, à notre point de vue. Tu t'apercevras sans peine, en lisant mes notes, que je l'ai traitée avec un soin tout particulier, et que j'en ai noté scrupuleusement toutes les phrases. Mais tu t'apercevras aussi que je l'ai fait avec beaucoup de prudence ; j'ai évité de me trahir* » (lettre du 12 avril 1859).

nationaliser les terres. Il fallait donc faire en sorte que l'appropriation des terres par l'Etat soit présentée comme une conséquence logique des thèses défendues. En juillet 1859, une première version des critiques est rédigée. Léon Walras la proposera à la *Revue des Deux Mondes* qui la refusera pour des raisons de dimension. Auguste n'est pas surpris de ce refus⁴⁷ et engage Léon à l'envoyer à Guillaumin afin de la publier dans le *Journal des Economistes* ou sous la forme d'un ouvrage (cette solution aurait l'avantage de permettre à Léon de publier son introduction). Les réponses tardent et Auguste questionne régulièrement Léon sur l'état d'avancement des discussions (lettres du 7, 17 et 29 septembre ; du 29 octobre) : « *Il me tarde d'apprendre que tu as vu M. Baudrillard, et de savoir ce qu'il aura pu te dire de ton travail. Je ne sais s'il faut beaucoup compter sur le jugement de cet écrivain, qui appartient, si je ne me trompe, à la coterie du journal des économistes, et qui ne m'a jamais paru doué d'une très grande originalité. Il me semble que, pour ces Messieurs, le libre-échange est le nec-plus-ultra de la science économique, et que toutes les autres questions leur brûlent les doigts* » (17 sept 1859).

Le début de l'année 1860 déplacera la discussion sur le titre de l'ouvrage. Dans une lettre du 7 janvier 1860, Auguste propose de ne pas mettre « en relief » le nom de Proudhon et de se contenter de critiques ses doctrines. Il suggère à son fils deux types, « *Le socialisme et l'économie politique* » ou « *Examen critique et réfutation de quelques sophismes économiques* ». Le titre finalement retenu par Léon « *L'économie politique et la justice* » satisfait Auguste (lettre du 21 janvier) qui attend avec une certaine impatience la publication de l'ouvrage. Cette dernière intervient au début du mois de mars. Auguste est rapidement conquis par la forme et le fonds de l'exposé. Il note avec une certaine fierté que ses idées sur les balances économiques ont été utilisées à bon escient (lettre du 13 mars 1860). L'ouvrage sera bien accueilli par la critique. Il permet à Léon Walras d'entrer dans le cercle restreint des économistes et de rédiger quelques extraits de son travail dans le *Journal des Economistes* (Auguste incitera régulièrement Léon à mettre à profit « les ouvertures de Baudrillard »).

2. La question de la propriété intellectuelle

Contrairement à la question précédente, l'article « *De la propriété* » auquel s'est attelé Léon Walras, n'a pas été rédigé sur les conseils et à partir des travaux d'Auguste Walras. Publié dans le *Journal des économistes* de décembre 1859, cet article se veut une réponse à un livre de Passy, Modeste et Paillotet (Diemer, 2003). Ayant encouragé son fils à publier⁴⁸ dans le *Journal des Economistes*, Auguste ne peut être que satisfait de cette proposition. Il ne connaît pas l'ouvrage en question, mais trouve le sujet très intéressant : « *On t'a proposé, me dis-tu, de faire un article, pour le Journal des Economistes, sur le livre de MM. Passy, Modeste et Paillotet, au sujet de la Propriété Intellectuelle. C'est un beau champ de discussion. Si j'avais un peu de loisir, je lirais ce livre avec beaucoup d'intérêt, et si je l'avais lu, je pourrais te dire mon sentiment ; mais je ne le connais pas* » (lettre du 29 octobre 1859). Il ne faudra que quelques semaines à Auguste pour prendre connaissance de l'ouvrage. Et c'est en lecteur averti qu'il envoie, le 18 décembre 1859, une lettre à son fils. Après avoir félicité Léon pour son excellent travail (Auguste reçoit l'article de Léon, le 17 décembre 1859), Auguste prend la peine de revenir sur certaines points d'économie politique, de morale et de droit naturel. Les erreurs commises par Passy, Modeste et Paillotet, peuvent être résumées selon lui par ces simples mots : ils continuent à attribuer au travail la cause de la richesse et de la propriété. Cette idée, héritage smithien de la théorie de la valeur, doit être condamnée. Auguste invite Léon à ne faire preuve d'aucune complaisance : « *La doctrine de M. Passy et celle de M. Modeste est infectée de cette erreur qui vient d'Adam Smith, que le travail est le père de la richesse sociale et de la propriété. Cela n'est pas vrai, et l'on doit combattre cette doctrine partout où on la rencontre* ». La richesse sociale, c'est de l'utilité rare. Partout où il y a de l'utilité rare, il y a de la richesse sociale, c'est-à-dire de la valeur échangeable. Si le travail a de la valeur, c'est donc qu'il est utile et rare. Par ailleurs, la propriété, c'est le droit de disposer d'une chose (de la consommer, de l'échanger...). Elle se fonde

⁴⁷ « *Je ne suis point surpris que la revue des deux mondes n'ait point accepté ta réfutation de Proudhon. Ce travail ne convient pas à la revue. Ces Messieurs ont eu raison de dire qu'il devait être imprimé en volume, ou inséré dans un journal spécial. Tu as donc bien fait d'aller trouver M. Guillaumin* » (Lettre du 1 juillet 1859).

⁴⁸ Durant cette période, Auguste cherchera à apporter quelque soutien à son fils. Il l'invite à publier ses travaux dans la *Revue Européenne* : « *Je ne serais pas fâché de te voir publier quelque chose dans la Revue Européenne. Cela ne pourrait pas te faire de mal, pour le moment, et ne me ferait pas non plus de tort à moi-même* » (lettre du 29 octobre 1859).

donc sur une distinction radicale entre les personnes et les choses (de là résultent la propriété privée et la propriété collective, les distinctions entre les capitaux et les revenus...). Quant à l'assimilation de la propriété intellectuelle à la propriété foncière, Auguste la juge déplorable. Elle prouve encore une fois, qu'il y a bien des progrès à faire en économie politique et en droit naturel. Et Auguste compte en dire deux mots aux intéressés, par l'intermédiaire de M. Passy. Les relations entre les deux hommes sont en effet assez courtoises⁴⁹. Ils partagent certaines idées (dans une lettre du 7 janvier 1860, Auguste relate à son fils la discussion qu'il a eue avec Frédéric Passy, ce dernier serait en parfait accord avec la première partie de « la théorie de la richesse sociale ») tout en signalant quelques points de désaccord (Auguste insiste notamment sur la division sayienne - de la production, de la distribution et de la consommation des richesses - qui a fait son temps !).

3. Le colloque de Lausanne et la question de l'impôt

Le Congrès international de l'impôt, qui se tient à Lausanne, va une nouvelle fois mettre à contribution Auguste et Léon Walras. Dès le mois d'avril 1860, Léon informe son père de sa volonté d'envoyer un mémoire pour le concours ouvert dans le Canton de Vaud. Auguste émet quelques réserves (il souhaite préserver la santé fragile de son fils et considère que le délai imparti est trop court) tout en proposant son aide (il s'agit de l'envoi du fameux manuscrit « l'impôt du revenu »). Dans une lettre du 16 avril 1860, nous apprenons qu'Auguste a envoyé à Léon la première partie de son travail⁵⁰. Il s'agit de 4 chapitres, comprenant chacun 15 à 16 pages. Dans une autre lettre, datée cette fois-ci du 17 avril, Auguste joint le second chapitre sur l'impôt du revenu, les conclusions auxquelles il est parvenu, lui paraissent « passablement originales ». Si le renoncement de Léon à traiter en huit jours la question mise au concours (lettre du 1^{er} mai) semble satisfaire Auguste, ce dernier l'invite à s'occuper sérieusement de la question de l'impôt (lettre du 4 mai). Les conseils sont toujours de rigueur « *respecter la plus scrupuleuse exactitude dans les démonstrations scientifiques* » (lettre du 23 mai) mais Auguste n'oublie pas de demander à Léon, ce qu'est devenu le mémoire sur l'impôt. La réponse à cette question apparaît dans une lettre datée du 12 juin. Le Congrès de l'Impôt est finalement fixé au 25 juillet, ce qui laisse à Léon et Auguste tout le loisir de peaufiner cette intervention. Auguste ne peut résister à l'envie d'exposer à son fils, ce qu'il aurait bien aimé voir dans une telle démonstration : « *Je ne doute point, mon cher Léon, que tu ne trouves facilement un certain nombre de ces propositions scientifiques qui peuvent donner à ton mémoire un caractère manifeste d'élévation et d'originalité ; mais puisque j'ai encore quelques moments à causer avec toi, je me laisse aller au plaisir de t'exprimer rapidement les points que je me ferai un devoir de développer devant les membres du Congrès de Lausanne* » (ibid). Ses propositions, qu'il qualifie de simple causerie (une manière de relativiser ces propos), apparaissent sous la forme de 19 points. Auguste entend réaffirmer l'idée que l'impôt et la propriété sont deux questions connexes (mémoire de 1831), qui ne peuvent se résoudre sans une connaissance approfondie de l'économie politique et de la philosophie morale. L'étude de l'économie politique permet de répondre à ces deux questions, car la science économique domine le droit naturel (la valeur d'échange est un fait naturel). Toutes les idées (et plus particulièrement celles des socialistes) sont donc soumises au contrôle de l'économie politique, qui n'est en l'occurrence, rien d'autre que la science de la richesse sociale. La propriété se présente sous deux aspects : la propriété privée et la propriété collective (la communauté). La question sociale consiste ainsi à tracer une ligne de « *démarcation entre le domaine de la propriété et le domaine de la communauté* ». L'impôt souligne la difficulté de ce partage : l'impôt sert à financer les dépenses publiques qui intéressent la communauté, or la manière dont il est établi, porte atteinte au respect de la propriété privée. Auguste Walras fustige du doigt les partisans de l'impôt proportionnel, de l'impôt progressif, de la distinction scabreuse entre impôt direct et indirect, de l'impôt sur le capital. L'impôt doit être assis sur le revenu. Le fermage, le salaire et le profit constituent trois types de revenus. Toutefois, seuls deux d'entre eux (fermage et salaire) permettront à l'Etat de se constituer des ressources.

⁴⁹ Dans une lettre du 27 mars 1860, Auguste annonce, sans enthousiasme, qu'il ira assister à un cycle de conférences sur l'économie politique, donné par Passy. Il invite Léon à lui envoyer son ouvrage « L'économie politique et la justice » (on apprendra finalement que c'est Auguste, lui-même, qui remettra à Passy un exemplaire de l'ouvrage, lettre du 13 avril 1860).

⁵⁰ Auguste évoque également l'envoi d'un texte d'une quarantaine de pages, intitulé « Un chapitre de M. Guizot, annoté par un travailleur », qui pourrait servir à Léon pour les articles « d'économie récréative » qu'il doit insérer dans le Journal des Economistes.

Au-delà des principes scientifiques, Auguste Walras renouvellera ses conseils de prudence⁵¹ (déjà évoqués lors des critiques de l'ouvrage de Proudhon). Il reconnaît 1° qu'associer l'impôt à la propriété, revient à poser la question de la démarcation entre le domaine de l'Etat et le domaine des individus. Ce sujet est particulièrement sensible dans la communauté des économistes (Baudrillard, Chevalier, Garnier, Guillaumin... sont à la fois des personnes incontournables lorsque l'on souhaite publier des travaux et des économistes profondément marqués par le libéralisme économique) ; 2° que les enjeux de ce concours sont importants, Léon Walras peut briguer un poste de professeur d'économie politique⁵², profiter de quelques années de calme et revenir sur la scène parisienne, auréolé d'une solide réputation : « *Je persiste à croire toutefois que si tu étais appelé à Lausanne, en qualité de professeur d'Economie politique, et que tu pusses passer là deux bonnes années de calme studieux, de repos physique et moral, de travaux modérés et de profondes réflexions, tu t'en trouverais très bien, et que tu reviendrais à Paris avec un avantage marqué* » (lettre du 19 août 1860) ; 3° qu'il convient de prévoir une riposte à une éventuelle attaque des économistes libéraux, et notamment de Garnier (lettre du 9 septembre 1860). Auguste indique à Léon la marche à suivre. Le mot appropriation s'applique à des actes de moralité différente. On peut s'approprier des choses par vol, par usurpation, par spoliation, mais on peut également s'approprier par l'échange, l'achat, le don gratuit. Ainsi lorsque l'on dit que l'Etat doit posséder une quantité importante de terres, il s'agit d'une conclusion d'une étude scientifique. Toute la question sera ensuite de savoir comment l'Etat a acquis ces terres. Au reste, rappelle Auguste, l'idée de considérer l'Etat comme un grand propriétaire terrien, n'est pas nouvelle. Elle émane de grands esprits tels que M. Destutt de Tracy, James Mill... Et quand bien même l'Etat deviendrait ce grand propriétaire foncier, ce ne serait pas la fin des propriétaires fonciers, ceux-ci deviendraient capitalistes ou travailleurs⁵³. Auguste conclura ce point en rappelant à Léon qu'il ne doit pas perdre de vue que les questions du socialisme, du communisme, de la propriété, de l'impôt, ne sont, en définitive, que les quatre aspects d'une seule et unique question, la reconstitution économique de l'Etat (lettre du 11 septembre 1860).

4. La constitution d'une culture philosophique et scientifique

Pour Auguste, la correspondance qu'il entretient avec Léon, est surtout un moyen de transmettre un savoir accumulé depuis plusieurs années. A maintes reprises, Auguste regrette de ne pas être en contact direct avec son fils. Ses lettres sont donc la seule possibilité de transmettre à son fils un héritage philosophique et scientifique, issu d'influences multiples (physique, astronomie, littérature, philosophie, économie politique...).

La lecture des œuvres de Vacherot est une illustration de l'échange intellectuel entre le père et le fils. Dans une lettre du 29 octobre 1859, on apprend que c'est Léon qui a conseillé à son père, la lecture de « la métaphysique » de Vacherot : « *Si tu vois M. Vacherot, ne manque pas de me rappeler à son bon souvenir, et de lui présenter mes compliments. Donne-moi, je te prie, le titre exact de son ouvrage de métaphysique que tu as lu avec tant d'intérêt, et dis-moi si l'ouvrage est très volumineux* ». Quelques jours plus tard (lettre du 21 novembre 1859), c'est Auguste qui entamera la lecture d'un autre livre de Vacherot, « la Démocratie ». Il se propose de livrer avec soin les réflexions que cet ouvrage pourrait lui suggérer. Seule la saisie du livre mettra un frein à cet enthousiasme. Auguste suggère à Léon de reporter ses travaux sur Vacherot à une date ultérieure, de concentrer ses efforts sur son ouvrage (Proudhon) ou de chercher d'autres sujets, la critique des théories de Louis Blanc par exemple : « *Puisque l'ouvrage de M. Vacherot a été saisi, je pense que le moment n'est pas opportun pour que tu t'en occupes, et pour qu'on lui consacre un article dans le Journal des Economistes. Ce délai, qui me paraît devenu nécessaire, va te donner du loisir, et je pense que tu ne saurais mieux employer ton temps qu'en t'occupant de l'impression de ton ouvrage sur Proudhon... Il ne sera pas mal non plus que tu démolisses les théories de Louis Blanc sur l'organisation du travail, au moyen de l'économie politique correcte et raisonnable que je t'ai inspirée* » (lettre du 23 novembre 1859). Cet

⁵¹ Auguste incite Léon à s'adresser à M. Duprat afin de savoir si le congrès offre quelque intérêt.

⁵² La suite des événements donnera raison à Auguste. C'est en effet ce mémoire qui vaudra à Léon Walras, dix ans plus tard, sa chaire d'économie politique à l'Académie de Lausanne.

⁵³ Auguste Walras accorde un sens particulier au terme travailleurs, il s'agit des agriculteurs, industriels, commerçants, fonctionnaires publics, ou exerçant une profession libérale !

échange intellectuel est très souvent accompagné de références bibliographiques et de commentaires d'Auguste, susceptibles de nous donner quelques indications sur le parcours intellectuel d'Auguste et de Léon. On apprend ainsi :

- qu'Auguste possédait dans sa bibliothèque le premier volume des « Harmonies économiques » de Bastiat, qu'il a peu consulté (décembre 1859, janvier 1860) ;
- qu'il proposera à Léon de lui envoyer la première édition de l'impôt de Girardin (décembre 1859)

- que Léon l'invite à prendre connaissance d'un ouvrage de M. Dupont-White sur la démocratie (Lettre de décembre 1859)

- qu'Auguste a déconseillé à Léon la lecture des travaux de Baudrillart, Chevalier ou Rossi, sans intérêt selon lui : « *Quant à l'économie politique de M. Baudrillart, je m'en soucie comme d'un zeste de citron. Moi qui ai suivi, sans succès et sans aucun profit, pendant deux ans, le cours de M. Rossi, que veux-tu que je retire de ses deux pâles et incolores successeurs, M. Chevalier et M. Baudrillart ?* » (Lettre du 7 janvier 1860).

- qu'Auguste assimile les doctrines des Saint-simoniens (il a lui-même participé à la constitution à Evreux d'un petit groupe de sympathisants saint-simoniens, lettre du 12 décembre 1831 adressée à Louis Léon Gadebled) à une secte dont il faut se détourner. Il formule à leur rencontre une série de critiques ciblées : 1° leur théorie n'est pas scientifique, elle repose sur un empirisme suggestif ; 2° le concept de propriété n'est pas associé à une théorie exacte et rigoureuse ; 3° l'abolition de l'hérédité est postulée sans établir de distinction entre les biens ; 4° leur conception de l'oisiveté serait incomplète (il faut distinguer l'oisiveté du propriétaire foncier et celle du capitaliste) ; 5° la question de l'impôt n'a jamais été discutée ; 6° leur maxime « *à chacun suivant sa capacité ; à chaque capacité suivant ses œuvres* » est une notion vague et imprécise, seule la libre concurrence peut nous servir de guide ; 7° enfin, leur religion, faute d'un Dieu, serait fondée sur du sable.

- qu'Auguste approuve la volonté de Léon de rentrer dans les faveurs de Garnier, élève de Jean-Baptiste Say et Membre influent au Journal des économistes, tout en lui soulignant les limites de cette relation : « [M. Garnier] *est intelligent et bien capable d'apprécier une doctrine ; mais il doit voir avec peine une nouvelle économie politique se dessiner à l'horizon, et je ne crois pas qu'il puisse avoir une grande sympathie pour nos idées* » (lettre du 3 septembre 1860).

- qu'Auguste invite Léon à combattre⁵⁴ les idées de Frédéric Bastiat, dont l'influence est grande au Journal des Economistes : « *il faut la combattre en toute occasion : elle a mutilé la science, et paralysé tout développement véritablement progressif* » (lettre du 3 septembre).

- qu'Auguste incite Léon à lire l'ouvrage d'Ampère « Essai sur la philosophie des sciences » (lettre du 6 juin 1859). Léon Walras s'en servira dans sa classification des Sciences, notamment de la science pure naturelle (Potier, 1986).

5. La constitution d'un traité d'économie politique et la question monétaire

La fin de l'année 1860 marque une autre étape importante dans les relations père – fils. Auguste invite Léon à se pencher de « toute urgence » sur la publication d'un Traité d'économie politique, destiné à remplacer le Traité de Jean-Baptiste Say. Il se déclare prêt à lui fournir les éléments nécessaires pour confectionner une telle œuvre (Auguste envisage la rédaction de 4-5 volumes⁵⁵) et

⁵⁴ Ce souci de dénoncer les idées de Bastiat, indiquerait-elle qu'Auguste Walras a pris connaissance des travaux de Bastiat entre les mois de janvier et de septembre 1860 ?

⁵⁵ Le plan inédit de ce Traité d'économie politique a été retrouvé par Léon Walras et archivé au centre Walras-Pareto de Lausanne (FW, bloc X, A5, carton 48). Livre 1^{er} : De la richesse en général et de la richesse sociale, en particulier ; de la valeur d'échange, de sa nature et de son origine. Livre 2 : Du prix vénal, de la mesure de la valeur et de la monnaie. Livre 3 : Des capitaux et des revenus ; de la production et des différentes espèces de production. Livre 4 : Des richesses sociales naturelles ou de la terre et du travail de l'homme. Livre 5 : De la richesse publique et de la richesse privée

considère que ce travail poserait Léon « *au nombre des économistes les plus compétents et les plus experts* » (lettre du 4 décembre 1860). Léon semble peu enthousiaste à l'idée d'un tel travail, « *Je vois que tu recules encore devant cet important travail ; mais j'espère bien que tu ne recules que pour mieux sauter* » (lettre du 16 décembre) et Auguste n'a de cesse de l'encourager à rechercher des sujets stimulants. Il lui propose ainsi une *Histoire du régime économique des sociétés*. Ce travail, esquissé dans le cours d'économie politique d'Evreux (1832), établissait un lien entre les corps physiques et les sociétés humaines. De même que les corps physiques peuvent être répertoriés en trois niveaux d'agrégation (les corps solides, les corps liquides et les corps gazeux), les sociétés humaines peuvent être décomposées en 5 états : l'Etat chasseur, l'Etat pasteur, l'Etat agricole, l'Etat industriel et l'Etat commercial. Auguste précise que cet investissement est un travail de longue haleine qui impose « *une immense lecture, une prodigieuse érudition* » (ibid). Léon semble cependant plus préoccupé par des sujets tels que l'impôt et la propriété, l'Histoire du Comité du salut public...

Au fil de la correspondance, on note toutefois une certaine inquiétude d'Auguste. Il félicite régulièrement Léon de l'état de ses publications (les deux articles sur la Bourse, celui sur l'Union...) tout en restant préoccupé par l'accueil du public et de la rédaction du Journal des économistes : « *Ta position me préoccupe extrêmement. Je vois que tes affaires ne marchent pas ; cela ne me surprend pas beaucoup, mais cela m'afflige. Je crains bien que tes espérances ne se réalisent pas aussi promptement que tu le voudrais, et que je le voudrais moi-même. Tes idées doivent effrayer beaucoup de monde, même parmi les hommes qui se croient très avancés* » (lettre du 6 mai 1861). Une lueur d'espoir apparaît cependant lorsque Léon informe Auguste qu'il s'est mis en relation avec M. Du Mesnil-Marigny, et que les deux hommes réfléchissent à la rédaction d'un ouvrage sur l'application des mathématiques à l'économie politique⁵⁶. L'enthousiasme de Léon semble être assez communicatif puisqu'Auguste s'empresse de commenter cette association. Il considère les deux hommes comme d'habiles mathématiciens, qui ne se chercheront pas querelle sur ce terrain (lettre du 6 juillet 1861⁵⁷ adressée à Du Mesnil-Marigny). Il met toutefois en garde Léon contre un excès de formalisation. Les mathématiques « *ne constituent pas la science maîtresse. La reine des sciences..., c'est la métaphysique* » (lettre du 18 mai 1861). Après avoir rappelé son manque de compétence pour les sciences exactes, Auguste renvoie Léon à l'ouvrage de Cournot, qu'il possède dans ses livres d'économie politique. Cet « *habile mathématicien* » a essayé d'appliquer les mathématiques aux phénomènes économiques. Auguste n'a pas bien compris cet ouvrage, cependant il précise à Léon qu'il n'a jamais rejeté les mathématiques. Bien au contraire, sa théorie de la richesse sociale est un appel « *sincère et motivé à leur intervention* » (ibid). Auguste rappelle que la valeur d'échange est une grandeur appréciable, comme la longueur, la pesanteur, la vitesse. La rareté peut être comparée à la vitesse, à une différence près, s'il est facile de rendre compte de la vitesse d'un mobile, il n'est pas aussi aisé de calculer la rareté d'un objet échangeable. Auguste précise que cette difficulté réside dans l'estimation d'une « *unité besogneuse* ». On peut effectivement dresser une statistique exacte de tous les biens consommés, sans pour autant apprécier la rareté et la valeur vénale qui en découle. Et c'est là, l'obstacle qui s'oppose à ce que les mathématiques s'emparent de l'économie politique, comme « *elles l'ont fait de la mécanique, la physique, de l'acoustique et de l'optique* » (ibid). L'application des mathématiques à l'économie politique sera ainsi lente et semée d'embûches, mais quoi de plus stimulant pour un homme de science !

Auguste semble d'ailleurs avoir trouvé un sujet stimulant et digne d'intérêt : la réforme du système monétaire. Il travaille « *d'arrache pied* » sur une critique des idées de M. Mimerel, Roubaix et Dumas (de l'Institut) qui ont envoyé au Ministre des Finances, une pétition demandant l'altération du titre des monnaies en argent. Auguste est conscient de s'engager dans un projet de longue haleine. Il souhaite cependant faire profiter son fils du fruit de ses réflexions, quitte à ce que ce dernier les publie sous son nom ou rédige une préface de l'ouvrage (lettre du 21 juin 1861). Cet intense travail intellectuel débouche très rapidement sur un recueil de 50 pages (lettre du 4 juillet), puis 70 pages (lettre du 14

⁵⁶ Léon Walras a fait connaissance de Jules Du Mesnil-Marigny (membre de la Société d'économie politique et polytechnicien) lors du Congrès de Lausanne. Après de nombreux contacts (lettres du 9 mai 1861, du 15 mars 1862 ; Jaffée, 1965). Léon Walras proposera à Jules Du Mesnil-Marigny, un programme de travail pour la rédaction d'un futur Traité complet d'économie politique et sociale.

⁵⁷ Auguste précise que la richesse sociale a « *une relation étroite avec la science du calcul* ».

juillet). Tout en exposant les trois parties qui constituent l'œuvre, Auguste se pose déjà la question de savoir ce qu'il va faire de ce travail. Le plan est évoqué très succinctement : la 1^{ère} partie présente les idées théoriques, les imperfections du système monétaire français et les moyens de corriger ces imperfections ; la 2^{ème} partie relève tous les discours évoqués sur cette question au Sénat ; enfin la 3^{ème} partie met à profit les principes exposés pour répondre aux questions posées par le Ministre des Finances. Auguste enverra à Léon les 28, 29 et 30 juillet 1861, 3 colis de 15 pages, le reste, notamment la 3^{ème} partie, fera l'objet d'un envoi séparé en août. Auguste précise qu'il compte éditer une brochure de 12 pages synthétisant l'ensemble de ces idées et accessible à tous, puis de présenter la 1^{ère} et 3^{ème} partie à l'Académie des Sciences Morales et Politiques (lettres du 16 septembre, des 11 et 31 octobre, et du 18 novembre 1861). Désormais, la monnaie occupe une place importante dans le travail d'Auguste Walras et il invite son fils à prendre connaissance d'un article de Chevalier, intitulé « *Monnaies* » et paru dans le Dictionnaire d'Economie Politique de Guillaumin et Coquelin (Diemer, 2003b).

Durant l'année 1863, trois sujets occuperont une place importante dans les réflexions d'Auguste. Le premier est un retour à ses premiers amours, la philosophie. Auguste revient sur la question du Beau, du Vrai et du Bien. Dans une lettre datée du 15 janvier, il s'étonne même de ne pas voir reçu le travail de Léon sur le Beau. La lecture d'auteurs tels que Platon, Cousin, le Père André, Jouffroy, Charles Levêque (ouvrage intitulé la Science du Beau) et Vacherot (il s'agit de la 2^{ème} édition de la métaphysique⁵⁸) semble conforter les vues d'Auguste. Ce dernier précise à Léon ce qui pourrait être un véritable programme de recherche. Il s'agit de « démêler » les idées du Beau, du Vrai et du Bien. Le Vrai se rattache aux croyances (c'est ce qu'il faut croire) ; le Bien à la pratique ; le Beau à l'amour (c'est ce qu'il faut aimer). A ces trois sujets, Auguste ajoute trois autres dissertations : une théorie de la science qui a pour objet le vrai ; une théorie du devoir qui a pour objet le bien ; et une théorie de l'art qui a pour objet le Beau. Le second prend la forme d'une demande d'autorisation, adressée au Ministre (lettre du 11 novembre), afin d'ouvrir à Pau, un cours public d'économie politique (un programme de 25 leçons a été envoyé au Ministère de l'Instruction). Au début du mois de décembre, nous apprenons que le Ministre a autorisé ces leçons, mais plus encore, que le cours d'Auguste fait partie des trois cours « public » d'économie politique, autorisés par le Conseil Supérieur⁵⁹ (le premier est dispensé à Paris par M. de Puynode ; le second à Toulouse par M. de Passy). Cette reconnaissance de « *Mr Walras, Professeur d'économie politique à Pau* » (lettre du 14 décembre) sera rapidement mise à profit. Auguste s'empresse de faire tirer par son imprimeur des exemplaires⁶⁰ de ces 25 leçons, de son discours d'ouverture et des cartes d'abonnement (lettre du 14 décembre). Il demandera par la même occasion à Léon, de lui envoyer quelques volumes d'économie politique, dont le Traité de J-B Say (Trois volumes, 5^{ème} édition) et un article qu'il a rédigé dans la *Revue d'économie politique* de M. Fix, (« *Considérations sur les fonctions des métaux précieux* »). Auguste Walras accordera beaucoup d'importance à ce cours, qui est un moyen de réaffirmer ses idées, une fois pour toutes : « *Ta lettre du 28 décembre m'a fait un singulier plaisir, par suite de ce que tu me dis, au sujet de mon cours. Je vois avec une très grande satisfaction que tu entres complètement dans mes idées, et que tu penses, comme moi, qu'il faut exposer une fois pour toutes cette théorie de la valeur échangeable dont personne, excepté nous, ne paraît se douter, et sur laquelle planent encore les nuages les plus épais... Mon discours d'ouverture et mes premières leçons ont eu un succès moral qui ne laisse pas que de me satisfaire* » (lettre du 14 janvier 1864). Ces 25 leçons (décembre 1863 à mars 1864) seront l'occasion pour Auguste de relire la dernière édition de la *Richesse des Nations* d'Adam Smith ; une grande partie de l'œuvre des physiocrates et la quatrième édition du manuel d'Economie Politique de Garnier.

Le troisième et dernier sujet nous ramène au programme scientifique walrassien, et plus précisément à la rédaction du *Traité d'économie politique*. Près de 18 mois se sont en effet écoulés entre le moment où Auguste incite Léon à se lancer dans cette longue entreprise, et celui où Léon précise ce programme, dans une lettre adressée le 23 décembre 1862, à Jules du Mesnil-Marigny (Jaffée, 1965). Léon décompose l'ouvrage en quatre tomes : tome I – Théorie de la richesse sociale (Economie politique pure) ; tome II – De la production, de la circulation et de la consommation de la richesse

⁵⁸ Auguste lit les trois volumes de Vacherot durant le mois de mai 1863.

⁵⁹ Voir le *Journal Officiel de l'instruction publique* (décembre 1863).

⁶⁰ Il s'agit de l'ouvrage « *Esquisse de la théorie de la richesse* ».

sociale (Economie politique appliquée) ; tome III – De la propriété et de l'impôt (économie sociale) et le tome IV – Histoire des idées et des théories économiques sociales. Auguste Walras nous apprendra l'échec de cette collaboration: « *Nous avons bien été contrariés, mon cher Léon, de l'échec que tu as éprouvé, au 1^{er} janvier ; mais nous n'en sommes pas moins satisfaits du bon esprit que tu as manifesté en cette mésaventure* » (lettre du 3 février 1863). Deux mois plus tard, Auguste revient sur l'article « Du matérialisme et du spiritualisme en économie politique et sociale », rédigé par Léon pour la *Revue des Deux Mondes*. La critique du titre choisi, « en économie politique et sociale » (c'est ce titre qui devait constituer la trame du Traité d'économie politique), en dit long sur le clivage qui est en train de s'installer entre le père et le fils.

En effet, la fin de l'année 1862 marque une rupture assez nette entre le programme d'Auguste et celui de Léon. La vision bipartite de l'économie politique (théorie de la richesse sociale et théorie de la propriété), héritée d'Auguste, fait place à une vision tripartite, l'économie politique sociale (Potier, 1994 ; Diemer, 2004). Dans une lettre du 25 mars 1864, Auguste revient longuement sur l'article en question. C'est tout d'abord le titre qui ne lui paraît pas très clair. D'une part, les notions de matérialisme et de spiritualisme lui paraissent désuètes, d'autre part, les adjectifs « *Politique et social...signifient à peu près la même chose* ». Auguste propose à Léon un titre plus réducteur « Du matérialisme et du spiritualisme, en économie politique » tout en lui rappelant : 1° que l'économie politique traite deux questions d'un caractère tout différent, l'une se rapportant à la théorie de la richesse, l'autre à la distribution de cette richesse (et par conséquent, à l'organisation de la propriété) ; 2° que de ces deux questions, l'une est une théorie naturelle ou physique, l'autre une théorie morale. Il convient donc d'opposer l'économie politique à la morale « sociale » (la première devant nécessairement introduire la seconde). C'est ensuite à une relecture, paragraphe par paragraphe, page par page, que se livre Auguste (lettre du 7 avril 1864). Les trois parties de l'article de Léon sont successivement discutées. Auguste revient sur la situation de l'Economie politique. Cette dernière est en crise, l'école morale (ces prétendus philosophes qui veulent faire de l'économie politique, il s'agit principalement de l'école de Bastiat, de Baudrillart et de tous les aspirants à l'Institut) s'acharne à repousser les principes de la science de la richesse (celle des Economistes, l'école libérale d'Adam Smith, de Jean-Baptiste Say...). La théorie de la valeur en est une illustration : les tenants de l'école morale (en la personne de M. Rondelet) continuent à faire dériver la valeur du travail. Or la valeur dépend de l'utilité et de la rareté. Auguste considère que ce qui manque aux Economistes, c'est d'une part, une théorie large et complète de la richesse sociale, d'autre part la détermination de l'objet de l'économie politique et de l'objet de la propriété (en sachant qu'il faut se servir de l'économie politique pour perfectionner le Droit Naturel). Auguste n'a pas pris connaissance de tous les travaux publiés par l'Ecole de Bastiat et de Baudrillart, toutefois, le travail de Léon lui permet de comprendre la signification de l'opposition entre spiritualistes et matérialistes. Il note ainsi que depuis Jean-Baptiste Say, « *il ne s'est produit, en France, aucun économiste de renom qui ait montré quelque originalité* ». La volonté de Baudrillart de « *réformer l'homme* », c'est-à-dire de le rendre plus juste, plus éclairé, plus moral...devrait s'appliquer à ceux qui prétendent parler au nom des Economistes. La réforme des conditions économiques passe nécessairement par la définition des principes élémentaires de la richesse sociale. Finalement, Auguste laisse à Léon la critique des spiritualistes et des matérialistes, si les uns font de la philosophie de la conscience et les autres de la philosophie des sens, il ne s'agit pas d'une véritable philosophie. Seule la philosophie de la raison importe, car c'est elle qui domine les deux autres.

Cette dernière réflexion d'Auguste (lettre du 9 avril 1864) marque la fin d'une longue collaboration entre le père et le fils. Si Auguste n'est pas avare de commentaires sur les publications (dans la Presse, dans le Journal des économistes) et les projets (la Caisse d'escompte ; l'administration des chemins de fer du Nord ; les leçons publiques sur les associations ouvrières de crédit, de production et de consommation) de Léon, il ne cherche plus à discourir sur l'Economie politique. Ses occupations sont désormais tournées vers la philosophie et la métaphysique. L'année 1865 sera entièrement consacrée à l'organisation de conférences littéraires et scientifiques. Pour Auguste, il s'agit d'un retour à « ses amours » : le Polyeucte de Corneille est présenté au public, le 2 février 1865, avec la mention manuscrite suivante « *thème inoffensif, incapable d'enflammer les passions populaires* » (lettre du 19 février 1865).

Conclusion

Si le mérite de Léon Walras réside principalement dans la construction d'une théorie qui détermine la valeur dans un cadre analytique rigoureux (économie pure), ce résultat est dû en grande partie aux travaux initiés par son père, Auguste Walras. Les apports de ce « *précurseur de l'économie politique nouvelle* » (Léon Walras, 1908, p. 3) ne se limitent pas à une formulation de la théorie de la valeur, même si Auguste insiste tout au long de sa carrière sur la valeur rareté. La rareté est à la fois un fait scientifique observable qui se traduit par un rapport quantitatif (celui des besoins et celui des biens) ; un rapport qui n'exprimerait rien d'autre que celui qui existe entre la quantité offerte et la quantité demandée ; et une expression qui introduit le marché et la concurrence. Cette prédisposition pour l'étude des faits et la méthode scientifique nous amène à porter un nouveau regard sur les *Eléments d'économie politique pure*. Si les concepts paternels (relations d'interdépendance, situations d'équilibre, offres et demandes effectives, mises à l'enchère et au rabais, marché, libre concurrence, place des mathématiques...) reposent sur des intuitions (cours d'Evreux, de l'Athénée et de Pau) et proposent des pistes de travail (correspondances), ils sont à l'origine des grands principes (les lois économiques) qui préfigureront l'avènement de la Science économique. C'est sur cette base (voir les quatre premières leçons des EEP) que « Léon Walras va construire une économie pure où les concepts, précisément définis, s'articulent les uns avec les autres dans une construction intellectuelle pleine d'avenir, l'équilibre général » (Diemer, Lallement, 2005).

BIBLIOGRAPHIE

- ANTONELLI E. (1923), Un économiste de 1830 : A. Walras, *Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales*, n° 4, pp. 516-540.
- BARANZINI R. (2005), Nature et statut épistémologique des lois scientifiques dans l'œuvre de Léon Walras », Colloque international Gide « y a t'il des lois en économie ? », Lille, 22-24 sept, 16 p.
- BOSON M. (1951), *Léon Walras, fondateur de la politique économique scientifique*, R. Pichon et R. Durand-Auzias.
- BURLAMAQUI J.J (1820), *Quelques éléments de droit naturel*, Janet et Cotele.
- DIEMER A. (2005), « *Lois naturelles, lois positives et idée de justice : trois nécessités pour aborder les lois économiques* », Colloque international Gide « y a t'il des lois en économie ? », Lille, 22-24 sept, 23 p.
- DIEMER A., LALLEMENT J. (2005), De Auguste à Léon Walras : retour sur les origines du marché et de la concurrence walrassienne, *Cahiers du CERAS*, hors série n°4, pp. 99-120.
- DIEMER A. (2004), Economie pure et économie appliquée ; un point de vue critique sur l'originalité de l'œuvre de Léon Walras, *Cahiers du CERAS*, HS n°3, mai, pp. 235-259.
- DIEMER A. (2003a), « Utilité, Valeur, Demande : la controverse entre Jean-Baptiste Say et Jules Dupuit », in J-P Potier, André Tiran, *Jean-Baptiste Say, nouveaux regards sur son œuvre*, Economica, pp. 361-379
- DIEMER A. (2003b), « Représentation du marché et démarche de l'économiste », *Colloque Charles Gide*, Grenoble, septembre, 26 p.
- DOCKES P., POTIER J-P (2003), *Léon Walras et le statut de la concurrence : une étude à partir des Eléments d'économie politique pure*, Xe Colloque de l'Association Ch. Gide pour l'Etude de la Pensée Economique, 25-27 septembre, 29 p.
- GANILH M. (1826), *Dictionnaire analytique d'économie politique*, Paris, Ladvocat.
- MODESTE L. (1923), *Auguste Walras économiste, sa vie, son œuvre*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris.
- OULES F. (1950), *L'Ecole de Lausanne, textes choisis de L. Walras et V. Pareto*, Librairie Dalloz
- PIROU G. (1938), *Les théories de l'équilibre économique, L. Walras et V. Pareto*, Domat-Montchrestien, 2^{ème} édition.
- Potier J-P (1994), Classification des sciences et divisions de « l'économie politique et sociale » dans l'œuvre de L. Walras : une tentative de reconstruction, *Economies et sociétés*, série « Histoire de la pensée économique », n° 10-11/1994, pp. 223-279.
- SAY J-B (1826), *Traité d'économie politique*, Paris, Guillaumin, 5^{ème} édition.
- WALRAS A. (2005), *Cours et pièces diverses*, Auguste et Léon Walras oeuvres économiques complètes : vol. III, préparé par Pierre-Henri Goutte, Jean-Michel Servet, Paris, Economica.
- WALRAS A. (2005), *Correspondance*, in Auguste et Léon Walras, oeuvres économiques complètes : vol. IV, préparé par Pierre-Henri Goutte, Jean-Michel Servet, Paris, Economica.
- WALRAS A. (1831), De la nature de la richesse et de l'origine de la valeur, in 8°, Paris, Johanneau. Réimpression sous la direction de G. Leduc, (1938), Alcan.

- WALRAS A. (1849), *Théorie de la richesse sociale ou résumé des principes fondamentaux de l'économie politique*, in 8°, Paris, Guillaumin.
- WALRAS A. (1863), *Esquisse d'une théorie de la richesse*, Discours prononcé le 19 décembre à l'ouverture du Cours d'Economie Politique professé à Pau, imprimerie et lithographie de E. Vignancour.
- WALRAS L. (2001), *L'économie politique et la justice*, in Auguste et Léon Walras, oeuvres économiques complète : vol V, préparé par Pierre-Henri Goutte et Jean-Michel Servet, Paris, Economica.
- WALRAS L. (1908), *Un initiateur en Economie Politique, A.-A. Walras*, Editions de la Revue du Mois, Paris.
- WALRAS L. (1898), *Etudes d'économie appliquée*, Corbaz, Lausanne. 2nd édition (1936), Pichon, Paris.
- WALRAS L. (1896), *Etudes d'économie sociale*, Corbaz, Lausanne.
- WALRAS L. (1874), *Eléments d'économie Politique pure*, Corbaz, Lausanne.
- WALRAS L. (1871), *Discours d'installation*, publication du rapport d'une séance académique du 20 octobre, pp. 18-42